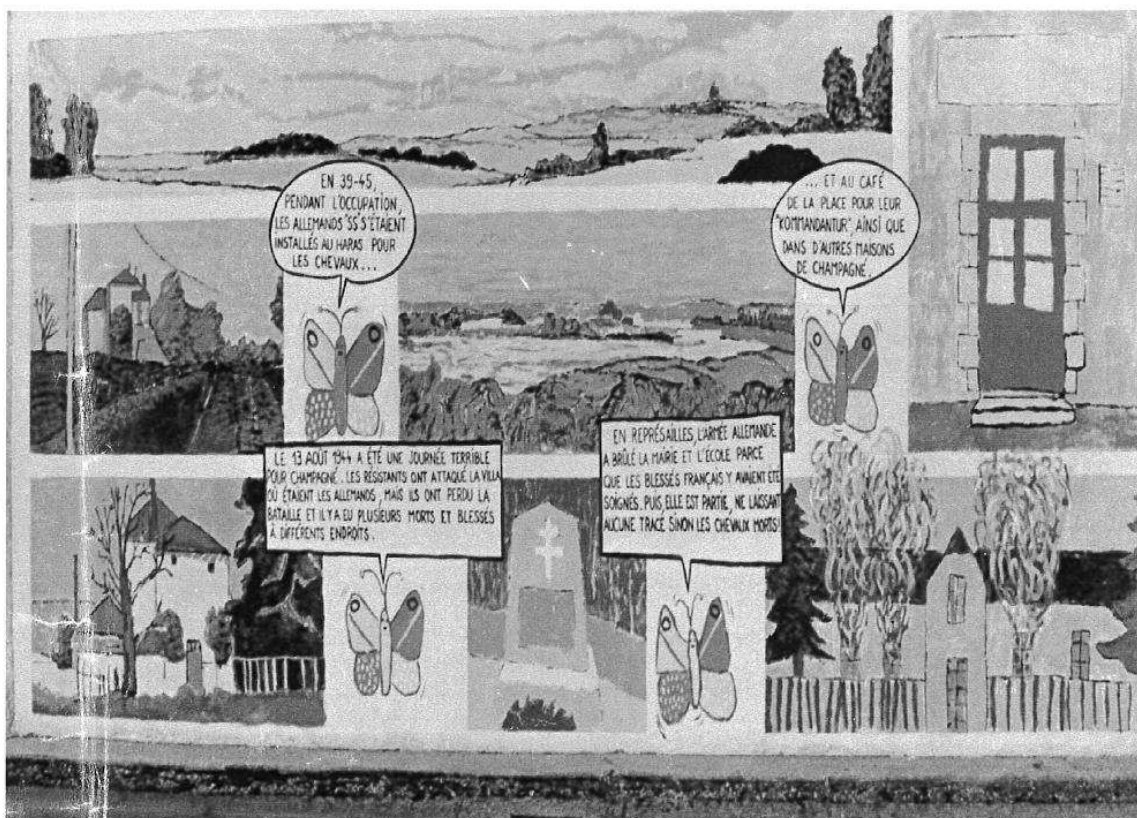


Champagne

Saint-Hilaire



Bulletin Municipal

Janvier 1999



S o m m a i r e

Le Mot du Maire	P.3
Informations Administratives	P.4 à 5
Artisans & Commerçants	P.6
Les Finances Communales	P.7 à 8
La Voirie	P.9
Le Nom des Rues	P.9
Dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques du Centre Bourg	P.10
La Communauté de Communes du Pays Gencéen	P.10 à 11
Les Travaux du Conseil Municipal	P.12 à 13
L'Etat Civil	P.13
Les nouveaux habitants et le recensement	P.14
L'Ecole	P.14 à 15
Le Ramassage Scolaire	P.15
Le Gîte d'étape	P.16
La Randonnée pédestre du 5 juillet	P.16
La Base de loisirs	P.17
Les 100 ans de Madame Carron	P.18
Le Repas annuel de la municipalité aux aînés	P.18
Notre centenaire résidant dans la commune n'est plus	P.18
Médaille de la famille française	P.19
Le 13 août 1998 : Inauguration de la place	P.19 à 20
La Vie des Associations	P.21 à 27
Historique des Clochers et les vitraux de l'église	P.28 à 30
Champagné Saint-Hilaire en 1914 et des menus d'époques	P.31 à 32
Un peu de patois	P.33
Si nous parlions cuisine	P.33
La Légende de Boule de Neige	P.34
Le Calendrier des fêtes	P.35



Le Mot du Maire

L'année qui s'achève a été riche en événements de tous genres.

D'abord la tristesse, le décès de Jacques Robin que chacun connaissait et appréciait, avec dans la même période la disparition de Mme Marie-Josèphe Moreau, Présidente des Aînés Ruraux.

D'autres départs, moins tragiques heureusement, allaient bouleverser les habitudes des habitants de la commune. Des commerçants qui prennent la retraite et qui ne sont pas rapidement remplacés voilà de quoi alimenter les conversations à défaut de remplir les paniers !

Aujourd'hui les deux boulangeries ont trouvé des acquéreurs.

Dans le même temps quatorze nouvelles familles s'installaient, amenant de nouveaux élèves à l'école ce qui maintient un bon effectif. Je souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux habitants.

Les manifestations habituelles ont connu des fortunes diverses selon la météo, Saint Gervais, randonnée, feu d'artifice...

Le temps maussade de juillet a été préjudiciable à la base de loisirs, le gîte par contre a connu une bonne fréquentation des lieux.

Si quelques associations connaissent des moments un peu difficiles, une nouvelle vient de se créer, porteuse d'un nouveau dynamisme : le merveilleux marché de Noël. Cette association a réussi son pari de faire son jour de fête le 6 décembre dernier. Bravo Bravo !!!

Les gens éprouveront toujours le besoin de se rencontrer, d'où l'importance de maintenir des lieux d'activité, de création ou de réjouissances tout simplement.

Le Conseil Municipal planche sur plusieurs projets : l'entrée du bourg route de Sommières en partenariat avec la DAEE car cette route est départementale ; la rénovation de la cantine scolaire ; l'effacement du réseau électrique en coordination avec des travaux d'aménagement du centre bourg. Ce projet ancien et remanié est inscrit pour l'année 2000 avec tous les subventionnements possibles.

Tout cela demande réflexion et de nombreuses réunions.

Aussi qu'il me soit permis de remercier toute l'équipe municipale qui m'encourage à continuer sur la voie du développement et de l'amélioration du cadre de vie.

Merci à tous et bonne et heureuse année 1999.

Françoise PASQUAY

N° TÉLÉPHONE PREMIÈRE URGENCE

- Pompiers ☎ 18
- Gendarmerie Gençay ☎ 05.49.59.31.16
..... ou ☎ 17
- Médecin à Champagné
Docteur COUTURIER ☎ 05.49.37.33.33
- SAMU (accident très grave) ☎ 15
- Centre Anti-Poison Bordeaux ☎ 05.59.96.40.80
- Ambulance et Taxi à Champagné
Melle ROCHAULT ☎ 05.49.37.30.49
- Infirmières
Madame MARANDET ☎ 05.49.88.25.70
Madame CHAIGNON ☎ 05.49.37.98.75

N° TÉLÉPHONE SERVICES PUBLICS

- Mairie ☎ 05.49.37.30.91
..... ☎ 05.49.37.20.49
- Gîte d'Etape ☎ 05.49.88.48.10
- Salle des Fêtes ☎ 05.49.37.34.06
- Base de Loisirs ☎ 05.49.37.32.74
- Plage ☎ 05.49.88.25.92
- Ecole Publique ☎ 05.49.37.32.61
- Cantine Scolaire ☎ 05.49.52.86.33
- La Poste ☎ 05.49.37.30.92
- Crédit Agricole ☎ 05.49.37.30.52
(Permanence le mercredi)

■ Présence Verte

Portage de repas à domicile A Champagné Saint Hilaire,

on peut rester chez soi grâce au portage de repas.
Grâce à une organisation souple, les bénéficiaires du portage de repas disposent d'une grande liberté : pas de contrat à long terme, mais plutôt un service à la carte permettant à chacun de gérer l'offre de service.

Du lundi au samedi, les délégués Présence Verte Services livrent à domicile et avec ponctualité des repas complets. Ceux-ci sont transportés au moyen de véhicules frigorifiques répondant aux normes d'hygiène les plus strictes.

Chaque repas fait l'objet d'une étude diététique et il peut répondre au régime alimentaire de chacun (sans sel etc...). Il comprend toujours. ...

- . un potage,
- . une entrée,
- . un plat principal (viande ou poisson)
- . des légumes,
- . du fromage,
- . un dessert. ...
- Sans oublier le pain.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à joindre Présence Verte Services au 05.49.44.59.99 le meilleur accueil vous y sera réservé.

■ Pour obtenir

Une carte nationale d'identité sécurisée

- . S'adresser à la mairie du domicile avec
 - . un extrait d'acte de naissance avec filiation
 - . 2 photos d'identité (fond clair)
 - . une autorisation parentale pour les mineurs.
- Le délai d'obtention est de trois semaines environ.

Un passeport

- . se munir du livret de famille et de la carte d'identité
- . 2 photos d'identité
- . 1 timbre fiscal à 400 F

■ Votre Carte Vitale arrive

La carte à puce VITALE qui remplace la carte d'assuré social papier que vous possédiez jusqu'à présent, arrive actuellement dans votre boîte aux lettres.

Elle a été diffusée progressivement par centre de paiement, au cours des mois de novembre et décembre 1998.

Vous l'avez reçue avec une lettre d'accompagnement et un dépliant d'information sur son utilisation.

Seuls vos nom, prénom et numéro d'immatriculation sont imprimés sur cette carte.

Avec VITALE, vos demandes de remboursement seront simplifiées. Elle vous évitera de compléter vos feuilles de soins, pour les professionnels de santé informatisés qui pourront éditer des feuilles de soins électroniques transmises automatiquement à la Caisse Primaire.

Vous pouvez utiliser cette carte au fur et à mesure de l'informatisation des professionnels de santé.

Elle est accompagnée d'une attestation qui comporte toutes les informations figurant dans la puce, et notamment vos droits.

Conservez précieusement cette attestation : dans un premier temps et provisoirement, vous l'utiliserez à la place de votre carte VITALE chez les professionnels de santé qui ne sont pas encore informatisés.

Gardez toujours sur vous votre carte VITALE et son attestation.

Avec VITALE, jouez la bonne carte : VITALE, c'est la modernité partagée.

■ Le Personnel Communal

Jacques ROBIN employé municipal, est décédé le 10 mars 1998 à l'âge de 46 ans. Il travaillait à la commune depuis le 1^{er} juillet 1984.

Il connaissait tous les services et s'investissait totalement dans son travail. Jacques a lutté avec beaucoup de courage et de persévérance contre la maladie qui devait l'emporter.

ADIEU L'AMI !



. Secrétaires de mairie

..... Annie BOILLEDIEU.
..... Chrystelle PAUMARD.

. Employés de la voirie

..... Fabrice DIDIER.
..... Yves COLON.
..... Jean-Louis BABIN (contrat CES).

. Employé aux bâtiments, espaces verts et base

..... Philippe RENAULT,

. Entretien des salles

..... Marylène PUISAIS (contrat CEC).

. Aides maternelles

..... Colette GEOFFRET.
..... Jacqueline HEBRAS (contrat CEC).

. Cantinière

..... Eliette ROBIN.

. Ramassage scolaire

..... Régine FILLON.

C'est entourée de ses collègues que Chrystelle THEVENET a coiffé "Sainte Catherine" le 25 novembre 1997 au gîte d'étapes dont elle assure la gestion et l'entretien. Le 11 juillet 1998 elle a uni son destin à Cyril et s'appelle désormais Mme PAUMARD.

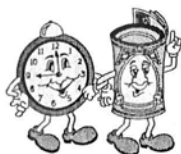


■ Horaires d'Ouverture du Secrétariat de la Mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 30 / 12 h	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
13 h 30 / 17 h	fermé	ouvert	ouvert	fermé	ouvert

■ Artisans et Commerçants

Médecins	Joël et Marie Noël COUTURIER	05.49.37.33.33
Infirmières	Berthe CHAIGNON Annick MARANDET	05.49.37.98.75 05.49.88.25.70
Masseur-Kinésithérapeute	Franck BELLANCOURT	05.49.37.30.73
Ambulance et taxi	Catherine ROCHAULT	05.49.37.30.49
Psychothérapeutes	Gisèle ECALLE Joël SOULEZELLE	05.49.37.33.29 05.49.37.31.54
La Poste	Michel RUSSEIL	05.49.37.30.92
Bar-restaurant	Auberge de la Prairie Café des Sports	05.49.37.30.88 05.49.37.30.51
Boucherie-Traiteur	Max BERTRAND	05.49.37.30.99
Epicerie	Gérard CHAUVIN	05.49.37.32.54
Fromagerie Poitevine	Marcel CORNU	05.49.37.33.87
Vergers, Miel	Octave PIN	05.49.37.30.04
Fleurs et légumes	Thierry FRETIER	05.49.37.32.52
Paysagiste	Frédéric PAILLET	05.49.37.27.52
Assurance GROUPAMA	Bureau de Gençay	05.49.53.14.16
Peintres en bâtiment	Albert BOISNARD Jean-Michel PAILLET	05.49.37.30.62 05.49.52.22.33
Plomberie-chauffage	Christian LEGRU	05.49.37.96.67
Maçonnerie	Michel TESSIER	05.49.37.30.82
Mécanique	Jean CAIL	05.49.37.30.45
Négociants en bestiaux	BONNET Frères Jean-François VUZE	05.49.37.31.99 05.49.37.31.21
Abattoir	S.R.V. / Ets DOUX	05.49.37.31.33
Ecurie Saint Hilaire	Entraînement	05.49.37.33.72
Travaux agricoles	Michel PIERRON S.A.R.L. GAGNAIRE	05.49.59.34.39 05.49.37.30.23
GITES RURAUX	Le Bugé Bois Brault La Rouère Le Pontreau	05.49.37.31.10 05.49.31.31.52 05.49.55.00.04 05.49.42.04.49

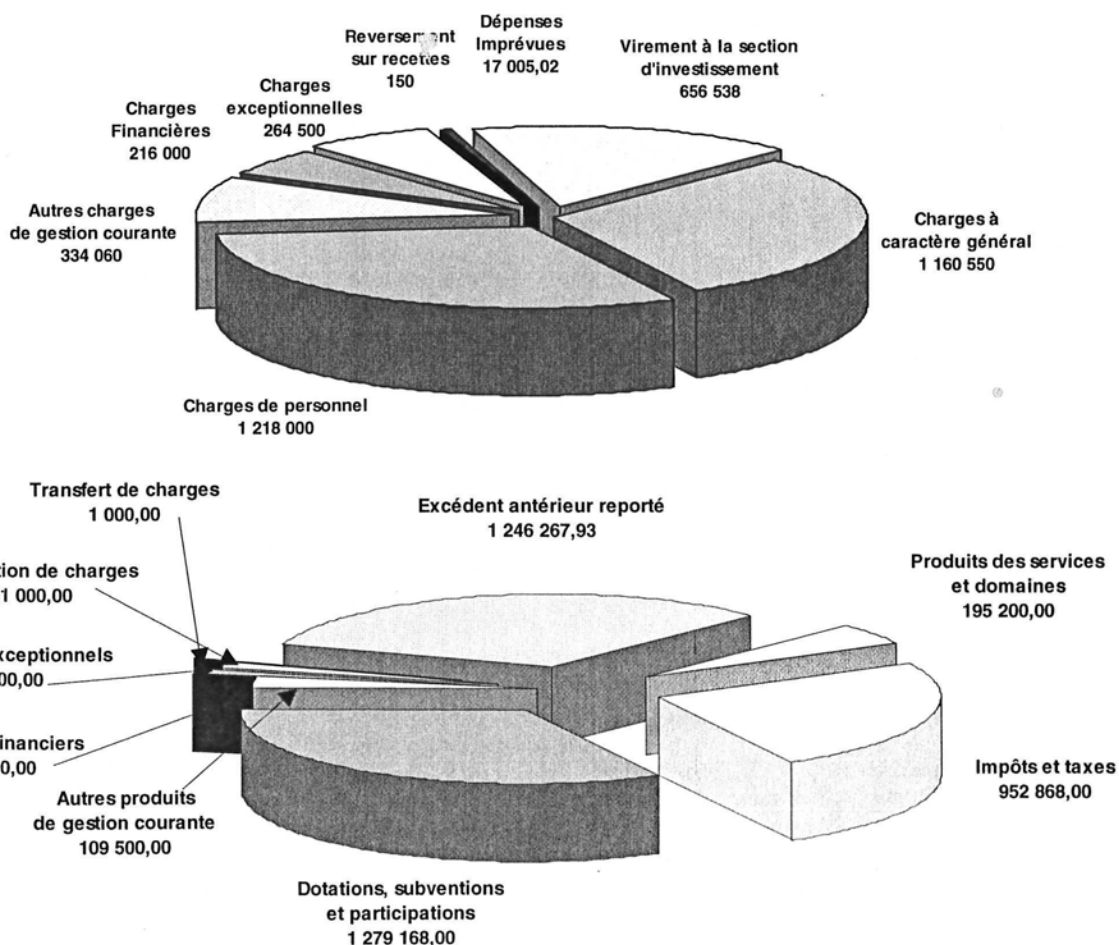


■ Le Budget Communal

Le Budget 1998 a été voté le 28 mars

Section de Fonctionnement

DEPENSES	
. Charges à caractère général	1 160 550.00
. Charges de personnel	1 218 000.00
. Autres charges de gestion courante	334 060.00
. Charges financières	216 000.00
. Charges exceptionnelles	264 500.00
. Reversement sur recettes	150.00
. Dépenses imprévues	17 005.02
. Virement à la section d'investissement	656 538.91
TOTAL	3 866 803.93
RECETTES	
. Produits des services et domaines	195 200.00
. Impôts et taxes	952 868.00
. Dotations, subventions et participations	1 279 168.00
. Autres produits de gestion courante	109 500.00
. Produits financiers	1 700.00
. Produits exceptionnels	33 100.00
. Atténuation de charges	51 000.00
. Transfert de charges	1 000.00
. Excédent antérieur reporté	1 246 267.93
TOTAL	3 866 803.93



■ Le Budget Communal

Section d'Investissement - Prévisions

Dépenses	
. Voirie D.G.E. 97 (travaux La Ferraudière, la Biguerie)	80 000.00
. Matériel de voirie (achat de lames de déneigement, nettoyeur haute pression, signalisation de villages, plaques de rues et n°)	135 000.00
. Matériel mairie (changement du fax, achat d'un bureau et d'un standard téléphonique)	23 000.00
. Achat de jeux pour le square du bourg et la base de loisirs et d'un ponton	80 000.00
. Entrée bourg (enrobé dans la cour de la salle des fêtes, réfection de chaussée rue Champ Petit Jean, route de la Garenne et de la cité, enrobé rue de la Carlière)	310 000.00
. Aménagement carrefour route d'Anché/Couhé	51 846.00
. Travaux chemin de l'Ognon avec la commune d'Anché	13 000.00
. Travaux voirie communale avec commune de Ceaux	50 000.00
. Voirie D.G.E. 98 (reprofilage et travaux : Le Pontreau, La Biguerie, les Fontenelles)	230 000.00
. Bâtiments communaux école	100 000.00
. Cantine scolaire (architecte et achat d'un lave vaisselle)	100 000.00
. Remboursements d'emprunts	313 240.91
. Dépenses imprévues	35 420.00
TOTAL	1 521 506.91
Recettes	
. Subventions	215 449.00
. Emprunts et dettes	425 000.00
. Remboursement de la T.V.A.	189 099.00
. Prélèvement sur recettes de fonctionnement	656 538.91
. Cession d'immobilisation	35 420.00
TOTAL	1 521 506.91

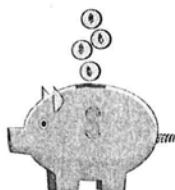
Le Vote des Subventions 1998

Le conseil municipal n'a pas augmenté les taux d'imposition des quatre taxes directes locales, les bases sont fixées par les services fiscaux.

Taxes	Base d'imposition	Taux	Contributions
Taxe d'habitation	2 040 000 F	8,70 %	177 480 F
Taxe Foncière bâti	1 888 000 F	7,07 %	133 482 F
Taxe foncière non bâti	929 000 F	20,45 %	189 981 F
Taxe professionnelle	4 250 000 F	10,11 %	429 675 F
Total			930 618 F

L'Etat verse à la commune les allocations compensatrices suivantes :

. Taxe d'habitation	119 096,00 F.
. Taxe foncière	16 036,00 F.
. Taxe professionnelle	60 582,00 F.



ASSOCIATIONS COMMUNALES

Sporting club	4 600.00 F
A.C.C.A.	250.00 F
Comité des Fêtes	2 500.00 F
Prime de la St Gervais	300.00 F
Ass. Parents d'élèves	2 300.00 F
Club des aînés ruraux	1 000.00 F
Gymnastique volontaire	1 000.00 F
Tennis club	1 000.00 F
Trot 86	2 000.00 F
Les amis de la Bière	300.00 F
Ecoles (classe de neige)	10 000.00 F
ASS USEP	1 000.00 F

ASSOCIATIONS CANTONALES

Boule de neige	500.00 F
Foyer Socio Educatif du Collège de Gençay	500.00 F
Sapeurs pompiers de Gençay	500.00 F
Aides Familiales Rurales	4 000.00 F
Tanche de la Clouère	250.00 F
Judo club	300.00 F
Les Rythmiques de la Clouère	300.00 F
Banque alimentaire	863.00 F

AUTRES ASSOCIATIONS

CAF Fonds solidarité logement	500.00 F
Ass. des Amis de la Bibliothèque	600.00 F
Médecins sans frontières	200.00 F
Comité ligue cancer	1 000.00 F
Secours Catholique	700.00 F

■ La Voirie

• Travaux d'investissement réalisés dans le cadre du programme D.G.E. 97/98

Réfection et goudronnage de la route de la Biguerie et d'une portion de 70 mètres à la Ferraudière, les Fontenelles, route de Ceaux au Pontreau en mitoyenneté avec la commune de Ceaux-en-Couhé, montant total des travaux : 353 536,25 F

• Travaux d'entretien sur le budget communal

Chaume, Taillis Guidon, route de la Roche, route du Radar, une partie de la route de la Courdemièrre, chemin de l'Ognon (coût partagé avec la commune d'Anché).

Et dans le bourg :

Rue de la Garenne, rue Champ Petit Jean, enrobé rue de

la Carlière, carrefour D13/D29 route d'Anché et Couhé
Montant des travaux : 175 951,65 F

• Travaux d'entretien prévus sur le budget de la Communauté de Communes

Route du Nêda, La Croizette, les Renardières, le Bugé, patas sur la route de Marnay et de la Fontenille et à Montlarge.

Coût estimatif 170 000 F

• Les chemins empierrés

- Chemin de Lussabeau

Racot

- Chemin des prés de l'homme à la Croizette

Montant : 12 742,47 F

■ Le Nom des Rues

Le conseil municipal, lors de la réunion du 22 janvier 1998, a décidé de donner des noms aux rues du Bourg, de Fougeret, de Bretagne et de Limes.

Le conseil municipal a choisi de donner des noms simples et de reprendre des noms de lieux-dits pour les villages.

Les habitants du bourg, de Bretagne, de Fougeret et de Limes recevront des plaques avec les numéros à mettre sur chaque habitation.

Les noms de rues ne suppriment pas les lieux dits

Exemple : Nom, Tringalet, route d'Anché

Nom, les Coutures, route de Limes

Voici la liste des noms, des places et rues pour le bourg :

- devant la mairie : Place de la mairie
- devant l'auberge de la Prairie : place du 13 août – Bataille de Champagné
- petite place abri bus : place Andrée Léo
- devant le café des sports : place du puits
- rue de l'église devant l'entrée de l'église
- rue du presbytère derrière l'église
- route de Couhé à partir de chez Melle Lucas
- route d'Anché y compris Tringalet
- Route de Vivonne à partir de la route de Marnay
- Rue Etienne Saby entre la route de Marnay et le centre bourg
- Rue de la Carlière, deux tronçons entre la route de Gençay et la route d'Anché
- Route de Gençay
- Route de Limes y compris le village de Limes
- Rue des Ormeaux à partir de la route de Limes jusqu'à la route de Sommières

- Route de Sommières, jusqu'au stade
- Rue Champ Petit Jean,
- Rue de la Garenne,
- Rue Renaudot, cité
- Route de Bretagne, de Tringalet jusqu'à l'ancien château d'eau de Fougeret
- Impasse de Bretagne,
- Impasse du radar en descendant sur la Rouère
- Route de Fougeret, entre l'ancien château d'eau et la route de Ceaux
- Route de bois vert entre la route de Fougeret jusqu'à Bois Vert.



SUR LA ROUTE
DE GENÇAY

Chaque fois que je prends la route de Champagné qui mène à Gençay, je ne puis m'empêcher de ralentir devant la dernière maison à gauche de notre village, afin de m'imprégner quelques minutes de cette beauté semée généreusement par ses propriétaires anglais.

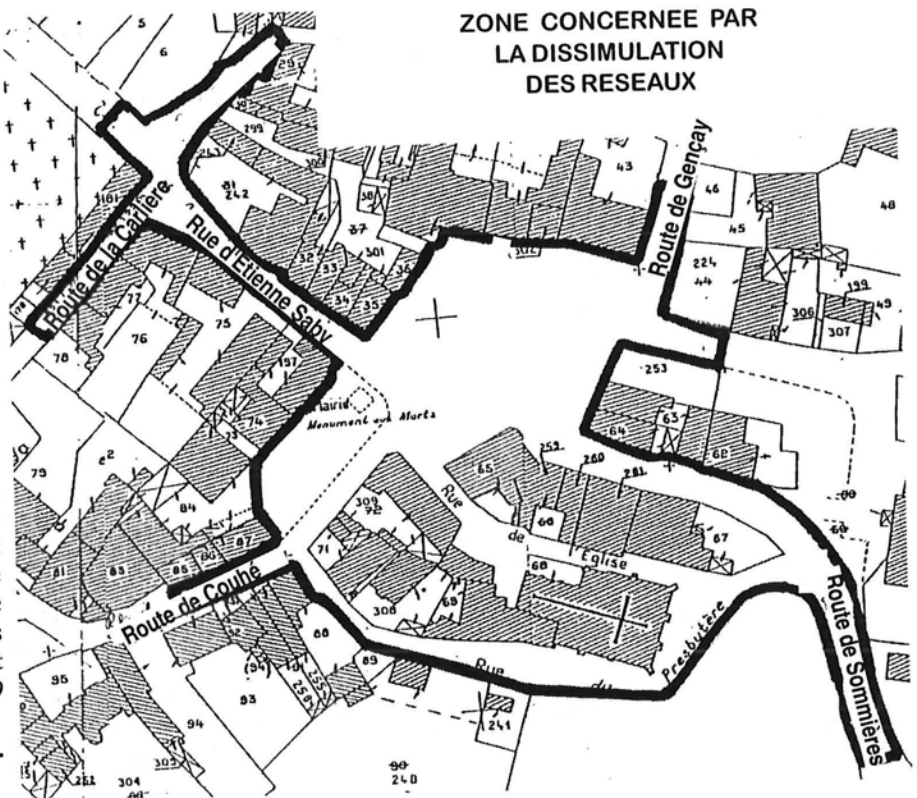
Alors MERCI à nos amis d'Outre Manche de nous offrir ces compositions florales aux vives et joyeuses couleurs qui font ma joie... ainsi que celles de tous ceux qui passent près de leur, oh combien "Sweet home".

Jacqueline Bonheur.

■ Dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques du Centre Bourg

En 1997, le conseil municipal décide l'étude de la dissimulation des réseaux au centre bourg et autour de l'église. Il aura fallu deux réunions avec les différents intervenants : commune, DGE, DDAF, DRIRE, DDAP, DDE, RSIEDV, France Télécom, Conseil Général pour définir le projet définitif. Par délibération en date du 10 novembre 1998, le Conseil décide le lancement de cette opération pour un coût de 1.245.000 F dont 278.000 F à la charge de la commune. Il est actuellement à l'étude un réaménagement complet des différentes places. Le projet, étudié par la DDE doit être soumis pour avis au Maire dans les prochains jours. Afin de diminuer les coûts et la gêne des riverains, ces travaux seront réalisés en même temps fin 1999 et début 2000.

J. DION.



D.G.E. =
Direction Générale de l'Environnement.
D.D.A.F. =
Direction Départementale de l'Agriculture
et de la Forêt.

DRIRE =
Direction Régionale de l'Industrie.
DDAP =
Direction Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine.

DDE =
Direction Départementale de l'Équipement.
RSIEDV =
Régie de l'Électricité de la Vienne

■ La Communauté de Communes du Pays Gençéen

L'esprit des communautés de communes c'est de faire mieux et plus en unissant les efforts.

Secteur géographique concerné : Brion, Champagné Saint Hilaire, Château-Garnier, La Ferrière-Airoux, Gençay, Magné, Saint Maurice la Clouère, Sommières du Clain, Saint Secondin.

Depuis le mois de mai, le siège de la communauté après des travaux d'aménagement est installé à Gençay, route de Civray dans l'ancien magasin Bienvenu. Mme PASQUAY Françoise, vice-présidente et Annette NADEAU déléguée y représentent la commune.

Compétences transférées en matière de services :

. *Ramassage et traitement des ordures ménagères.* Après l'appel d'offres de décembre 1997, les communes de Champagné - Magné sont ramassées par l'entreprise ONYX, tous les mercredis.

. *Entretien de la voirie communale*

Il est désormais du ressort de la Communauté, chaque commune définissant librement son programme. Les travaux d'investissement sur les voies communales et tous les travaux sur les voies rurales restent de la

compétence des communes.

. *Ramassage scolaire* est lui aussi de la compétence de la communauté. Le service est assuré en régie pour Château-Garnier, Magné, Sommières, Saint Maurice (en partie) et par des entreprises privées pour Champagné Saint Hilaire, la Ferrière-Airoux, Gençay, Brion, Saint Secondin et Saint Maurice (en partie).

. *Fournitures scolaires*

Toutes les fournitures scolaires de base sont prises en charge par la communauté, un montant de 5000 F par classe et 150 F par élève. A cela s'ajoute

une participation non négligeable pour l'équipement des bibliothèques scolaires et des sorties éducatives de 3000 F par classe.

Informatique

La maintenance et le renouvellement du matériel sont pris en charge par la communauté pour les écoles et les mairies.

Soutiens divers notamment aides à
L'office du tourisme,
Le centre culturel (La Marchoise),
Les chorales,
Les comités de jumelage
Et en général à la promotion économique du Gençéen.

Compétences transférées en matière de développement :

- La compétence la plus importante est l'organisation du développement économique avec pour objectif principal : **l'emploi**.

- Le projet de déchetterie est bien avancé, les travaux vont commencer très bientôt. La déchetterie centrale conçue avec 7 quais sera implantée à Gençay sur la CD 741 en direction de La Liardière. Une déchetterie mobile passera régulièrement dans les communes les plus éloignées dont Champagné.

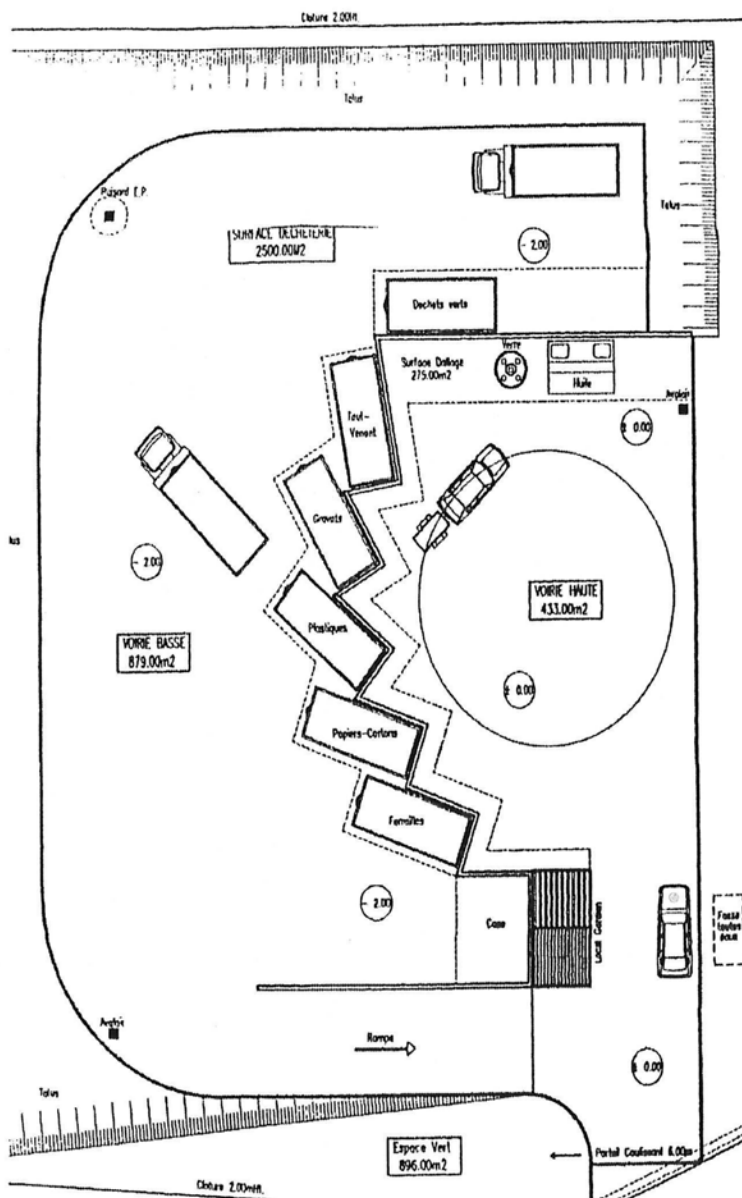
Dans l'attente de sa mise en service il est rappelé que les déchets importants peuvent être déposés à Sommières aux Ets Genêt contre une participation.

- Acquisition de terrains ou immeubles destinés au développement notamment les ateliers relais comme celui de Saint-Secondin (salage et séchage de jambons de pays), de la Ferrière (matériel agricole), de Brion (attelage de chiens). La communauté construit et rétrocède ensuite à l'entreprise pour le prix de revient moins les subventions. Des projets sont à l'étude aussi pour Champagné.

La conclusion récente du président M. Baudiffier a été la suivante :

"Une règle de base est suivie : être cohérent dans la démarche tout en faisant en sorte qu'aucune commune ne se sente délaissée. Les projets à l'étude évolueront, seront modifiés. L'essentiel c'est qu'ils se traduisent par du développement et de l'emploi. Une chose est déjà acquise : la volonté collective d'aboutir. Le financement de ces activités a été présenté au budget 98 avec une règle de base : pas d'augmentation d'impôts."

PLAN DE LA DECHETTERIE



La déchetterie en projet

■ Les Travaux du Conseil Municipal

• Séance

du 27 novembre 1997

Vote d'une subvention de 863 F à la Banque Alimentaire de Gençay pour l'achat d'un bac isotherme et de trois plaques eutectiques.

Vote d'une subvention exceptionnelle de 1000 F pour l'U.S.E.P. (rencontres sportives scolaires)

Augmentation des loyers communaux.
Choix des routes à refaire en 1998.

• Séance

du 18 décembre 1997

Organisation de la cérémonie de vœux et du repas des Aînés Ruraux offert par la municipalité.

Achat d'un bureau pour le secrétaire de mairie.

Désignation des deux délégués au Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural.

Achat d'un perforateur et d'une ponceuse pour les employés.

Demande de subvention de l'association des parents d'élèves pour l'aménagement d'une bibliothèque à l'école.

Remplacement des pneus avant du tracto pelle.

• Séance

du 22 janvier 1998

Travaux de voirie au chemin de la Férole en partage avec Anché.

Demande de subvention DGE pour la voirie rurale. (Chemin de la Biguerie et les Fontenelles).

Attribution d'heures complémentaires aux employés de voirie en raison de l'absence de M. Robin.

Compte rendu de la réunion DDAF sur l'entretien des Berges du Clain.

Demande d'installation d'une coiffeuse.

Abonnement à une boîte postale

Devis pour la vérification des installations des bâtiments communaux.

Choix des noms de rues.

• Séance

du 18 février 1998

Tarif pour fourniture et pose de buses.

Redevance appliquée aux ouvrages France Télécom implantés sur le domaine public.

Etude de zonage pour l'assainissement.
Renouvellement du contrat à durée

déterminée de M. Renault Philippe

Modification du tarif de la salle de réunions pour les repas de jeunes.

Vote des subventions

Achat d'une cuisinière et d'un lave vaisselle pour le gîte d'étape

Pose d'un évier à la cantine

Achat de jeux, poubelles et bancs

Choix du nom de la place (place du 13 août 1944-Bataille de Champagné)

Proposition de location de la buvette de la base de loisirs.

• Séance

du 26 mars 1998

Approbation des comptes administratifs 1997

Vote des budgets 1998

Reconduction du taux des impôts

Tarifs de la base de loisirs

Appel d'offres ouvert pour la mise en viabilité des chemins ruraux

Achat de rideaux à l'école.

• Séance

du 29 avril 1998

Recrutement d'un agent d'entretien à la cantine en remplacement de Mme Gourdeau, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Recrutement d'un agent contractuel à durée déterminée pour la base de loisirs.

Titularisation de Mlle Thévenet

Vente de la licence IV.

Vote d'une subvention de 2.500 F à l'association "Le Merveilleux Marché de Noël"

Nouvelle organisation du ramassage scolaire à la rentrée de septembre

Refus de la réduction des heures d'ouverture au public du bureau de poste de Champagné

Choix du fournisseur du feu d'artifice.

Achat d'un nettoyeur thermique haute pression.

Devis de M. Tessier pour la réfection de la charpente et de la toiture des dépendances de la poste et de la mairie.

Résultats de l'appel d'offres pour le zonage.

• Séance

du 28 mai 1998

Approbation des nouveaux statuts du Syndicat d'Electricité du Département de la Vienne.

Désignation de la commission permanente d'appel d'offres.

Recrutement de M. Babin Jean-Louis en contrat emploi solidarité.

Organisation de la cérémonie de remise des médailles de la Famille Française

Projet d'aménagement du centre bourg

Achat de plaques de rues et de numéros.

• Séance

du 17 juin 1998

Devis pour l'achat d'un standard téléphonique à la mairie

Choix d'un emplacement pour la déchetterie mobile.

Choix de l'entreprise privée pour le ramassage scolaire.

Embauche d'un surveillant de baignade

Transformation du contrat emploi solidarité de Mlle Hébras Jacqueline en contrat emploi consolidé et augmentation de son horaire de travail (30 heures).

• Séance

du 23 juillet 1998

Renégociation de 6 prêts auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole.

Tarif des repas à la cantine scolaire

Horaire de travail de la nouvelle cantinière

Vente du car de ramassage scolaire

Transformation d'un poste d'agent d'entretien contractuel en poste d'agent permanent.

Organisation de la cérémonie du 13 août

Projet Enduro Pêche Carpiste au printemps 1999.

• Séance

du 7 août 1998

Fermeture de la Boulangerie Jusseume et demande d'installation d'une nouvelle boulangerie par la Communauté de Communes.

• Séance

du 27 août 1998

Contrat d'entretien pour l'éclairage public avec la RSIEDV

Travaux de voirie

Protection et valorisation du petit patrimoine

• **Séance**
du 18 septembre 1998
 Taux de l'indemnité représentative
 de logement allouée aux instituteurs
 Achat d'un lave vaisselle à la cantine
 Bilan de la base de loisirs
 Avancement du projet rénovation
 de la cantine scolaire.

• **Séance**
du 15 octobre 1998
 Renouvellement du contrat emploi
 consolidé de Mlle Marylène Puisais et
 augmentation de son temps hebdoma-
 daire de travail (30 heures)
 Résultats de l'étude de zonage
 Prêt de 300.000 F sur 15 ans pour

travaux de voirie
 Demande de réserve immobilière à
 la Communauté de Communes
 Vente d'un chemin rural et en-
 quête d'utilité publique.



■ Etat Civil



■ NAISSANCES

- **Le 13 février 1998**
 Andréa GIGANTE, fils de Walter GIGANTE et Domi-
 nique PAUTRAT, domiciliés à la Boisnalière,
- **Le 18 février 1998**
 Bénédicte BLAUDEAU, fille de Philippe BLAUDEAU
 et Anne-Lucie PLEYBER, domiciliés à Chaumes
- **Le 7 mai 1998**
 Adénaïs MILIZIA, fille de Patrick MILIZIA et Marie-
 Paule JALLADEAU, domiciliés à Bretagne
- **Le 6 juin 1998**
 Thibault PECOT, fils de Vincent PECOT et de Marie-
 Geneviève MORILLE, domiciliés au Bugé
- **Le 9 juillet 1998**
 Tiffany PIERRON, fille de Jean-François PIERRON et
 de Nadia BERNARDEAU, domiciliés à la Courdemièrre
- **Le 10 juillet 1998**
 Emmy GERNOUX, fille de Christophe GERNOUX et
 de Patricia ROULAUD, domiciliés à la Ferraudière
- **Le 15 septembre 1998**
 Bénédith PHEUMOLANT, fille de William
 PHEUMOLANT et de Nadine BOUCHET domiciliés à
 la Grande Grange
- **Le 26 octobre 1998**
 Aurélien CERVO, fils de Alain CERVO et Stéphanie
 DAUBA, domiciliés aux Moisières

■ MARIAGES



- **Le 20 juin 1998**
 Jacky CHAMARD et Béatrice SAULNIER domiciliés à
 la Ferraudière

• **Le 11 juillet 1998**

Cyril PAUMARD et Chrystelle THEVENET, domiciliés
 résidence des Tilleuls.

■ DECES



- **Le 6 février 1998**
 Robert DELAGE, 69 ans, domicilié cité Renaudot
- **Le 19 février 1998**
 Elie LURET, 71 ans, domicilié à Percejault
- **Le 26 février 1998**
 Raymonde NICOUILLAUD, épouse MUZARD, 67 ans,
 domiciliée au Bouchaud,
- **Le 10 mars 1998**
 Jacques ROBIN, 47 ans, domicilié route de Limes
- **Le 25 mars 1998**
 Alice PROVOST épouse ROGEON, 66 ans, domiciliée à
 la Croizette.
- **Le 9 avril 1998**
 Marie-Josèphe MARTIN, veuve MOREAU, 75 ans,
 domiciliée route de Sommières
- **Le 11 avril 1998**
 Daniel RAVEAU, 42 ans, domicilié à Vieillemonnaie
- **Le 15 juin 1998**
 Marie Louise SOUILLE, veuve ROGEON, 77 ans,
 domiciliée route d'Anché
- **Le 20 août 1998**
 Renée FILLON, veuve TAMAGNAUD, 90 ans, domici-
 liée à Says.
- **Le 27 août 1998**
 Marie SAULET épouse CHAMARD, 64 ans, domiciliée
 route d'Anché
- **Le 30 août 1998**
 Gilles LUCAS, 55 ans, domicilié à Says
- **Le 15 octobre 1998**
 Gilberte BIBAULT veuve PONSONNET, 90 ans, domi-
 ciliée à Limes.

■ Bonjour aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants qui ont choisi notre village pour y vivre vont découvrir avec plaisir j'espère, les habitudes de notre localité.

CHAMPAGNE, village rural où tout le monde se connaît, a de nombreuses occasions de se rencontrer. Chez les commerçants, à la mairie, sur la place, chaque occasion est bonne pour se saluer et converser.

Je souhaite vivement que l'on garde ces habitudes anciennes qui conservent toute leur convivialité. C'est le charme de cette commune que j'ai découverte il y a bientôt 30 ans.

Françoise PASQUAY.



■ Recensement de la population : C'est pour bientôt !

Le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999 dans les maisons individuelles et les appartements. Les personnes vivant en "communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires, ...) sont recensées dès février. Cette action conjointe de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et des mairies est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population, dans sa diversité et son évolution. C'est pourquoi, chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, est concernée. Un agent

recenseur viendra déposer et retirer à votre domicile des questionnaires. Votre anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE, qui les transforme en statistiques. Les indications chiffrées obtenues sont indispensables pour faire des choix en matière de politique d'emploi, de formation, de protection sociale et sanitaire (transports, crèches, hôpitaux, écoles, routes, équipements sociaux, culturels et sportifs...) Votre participation est nécessaire, pour la collectivité nationale et surtout pour la vie de votre commune.

■ L'Ecole

L'effectif est passé de 82 à 88 élèves, nous ne pouvons que nous réjouir de cette tendance. Il se répartit ainsi :

Classes	Nombre d'élèves	Instituteurs et institutrices
Maternelle : petite section et moyenne section	19	Mme COLLIN Marie-Pierre Mme GUIGNARD Florence
Maternelle : moyenne section et grande section	21	Mme RANNOU Sylvie
C.P. - C.E.1. - 2 CE2	21	M. COMPAGNON Philippe
C.E.2. - CM1 - CM2	27	M. VALLEE François

Bienvenue aux trois nouvelles institutrices de la maternelle. La petite classe a deux enseignantes qui travaillent à mi-temps, Marie-Pierre Collin les lundi et mardi, Florence Guignard les jeudi et vendredi.

La cantinière a pris sa retraite :

Entrée en 1972, à la cantine scolaire, Renée GOURDEAU a fait valoir ses droits à la retraite. Le samedi 4 juillet, elle réunissait Mme le Maire et le Conseil Municipal, les anciens Maires, le personnel communal, les instituteurs, Melle RABY, des représentants de l'association de parents d'élèves. En remerciement pour tout le travail fait avec beaucoup de cœur, elle recevait des fleurs, des livres et un vélo pour remplacer celui qu'elle avait acheté lorsqu'elle a été nommée cantinière. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Le service de cantine est assuré par Eliette ROBIN qui prépare chaque jour entre 70 et 75 repas.



■ Les Travaux de l'école

Continuant sur la lancée des travaux de réhabilitation à l'école, cette année encore la commune a fait un gros effort d'entretien dans les bâtiments y compris les logements. Des rideaux ont été installés dans les classes de Mr COMPAGNON, de M. VALLEE et dans la salle des ordinateurs pour un montant de 20 772,86 F.

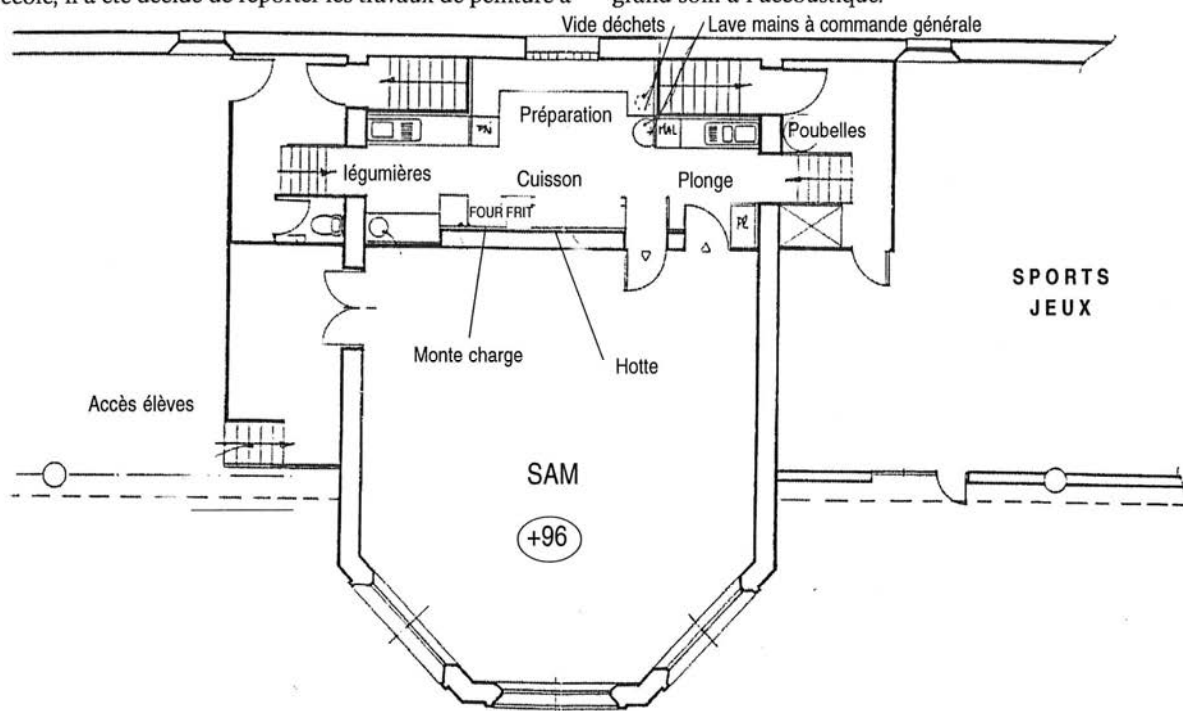
L'achat de mobilier (une table ronde et 6 petites chaises à la cantine, une grande table, 3 bancs, une armoire et 15 matelas mousse pour les classes maternelle) a été réalisé pour la somme de 8 746,90 F.

A la demande des parents d'élèves lors d'un conseil d'école, il a été décidé de reporter les travaux de peinture à

la maternelle et de rénover la petite salle de réunions pour y installer la bibliothèque. Réfection du plafond, des peintures, pose d'un revêtement de sol et achat de trois étagères ont coûté 15.552,08 F. C'est avec plaisir que les parents d'élèves ont installé les étagères et les livres dans ce local.

Aux logements les peintures extérieures ont été refaites y compris les portes des garages dans les cours. Montant 97 965.18 F.

En projet pour 1999, la restructuration de la cantine scolaire. Avec l'architecte Mme CASTELLI, nous travaillons sur un plan simple et fonctionnel, tout en apportant le plus grand soin à l'accoustique.



■ Le Ramassage scolaire

Depuis le 1^{er} janvier 1997, la Communauté de Communes du Pays Gençéen a la compétence du ramassage scolaire, mais l'organisation de ce ramassage incombe à la mairie de chaque commune.

Aussi le Conseil Municipal a décidé lors de la réunion du 23 juillet 1998 de vendre le bus et de confier le ramassage à un transporteur privé. Après consultation auprès de plusieurs entreprises de transport, c'est l'offre de l'entreprise Demellier qui a été retenue : avec la proposition du rachat du car et la mise en place d'un 2^{ème} véhicule de moins de 9 places. Cette décision de changement d'exploitation du transport des enfants était de faire arriver les élèves à la même heure et de les faire repartir en même temps, afin que le temps de ramassage et de garderie soit raccourci au maximum. Le nombre des élèves à transporter était plus important que prévu à la rentrée de septembre et nous avons été dans l'obligation de faire un circuit avec le bus, deux petits circuits avec le mini bus et d'assurer quand même une

garderie d'une demi-heure le matin et le soir. Ainsi, les enfants partent plus tard de chez eux et rentrent plus tôt, ce résultat correspond à l'orientation que nous avons envisagée. Le chauffeur du car est un employé de M. DEMELLIER, l'accompagnatrice est toujours Mme Régine FILLON.

Le chauffeur du mini bus est Sylvie Redin, elle est employée par M. Demellier. Vous pouvez la contacter au 05.49.37.33.17 en cas d'absence de votre enfant.

Voici l'itinéraire réalisé chaque jour représentant 98 kilomètres.

Avec le car : Départ de Champagné, Le Pouyaud, Le Bouchaud, Villenon (Anché), Les Plantes, les Terres-Blanches, le Quérreux, Anché-le Bourg, L'Ognon, la Cluzaudière, Taillis, Guidon, la Gaudière, Mauny, Ecole.

Avec le mini bus : Départ Champagné, Pied Baugé, la Grande Grange, Ecole. Départ Champagné, la Croizette, Tampenoux, la Ferraudière, la Biguerie, Ecole.

■ Le Gîte d'étape

L'an passé, nous vous annoncions 222 nuitées du 12 juillet à fin septembre. Aujourd'hui, notre gîte affiche 1.233 nuitées, réservations de décembre non comprises. Il plaît donc beaucoup, aussi bien aux groupes qu'aux familles.

Certains ont peut être vu cet été



deux minibus de la Principauté de Monaco (foyer de la princesse Stéphanie) sillonner quelques unes de nos routes : Champagné s'exporte !! De retour à Monaco, les responsables nous écrivaient : "nous vous adressons tous nos remerciements pour l'excellent séjour que nous avons passé dans votre village

et l'accueil chaleureux que vos secrétaires et vous-mêmes nous avez réservé."

Si vous êtes intéressés ou tout simplement curieux de visiter le gîte, n'hésitez pas et adressez-vous à la mairie ou téléphonez pour prendre rendez-vous.

■ La Randonnée Pédestre du 5 Juillet 1998

Par une belle journée ensoleillée, une centaine de marcheurs partaient cette année vers l'Est, direction la Grande Grange, Montlarge puis descente sur la Berge, retour par les Branjardières. Aux dires de certains marcheurs le circuit était un peu long. L'après-midi, après la sangria et le traditionnel pique-nique, Monsieur AUZANNEAU éleveurs de chiens de traîneau faisait une démonstration de karts tirés par quatre chiens huskies. Ces beaux chiens supportent des situations climatiques difficiles avec une

forte amplitude de température. Ils peuvent en effet supporter des températures de -40° à $+30^{\circ}$.

Ce sont des chiens très sociables et pas du tout agressifs. En revanche, ils apprécient peu la compagnie d'autres chiens n'appartenant pas à leur groupe.

Une vingtaine de personnes ont pris

le "baptême" de chiens de traîneaux autour de l'étang.

Beaucoup de personnes ont pu apprécier l'ambiance car avec les aboiements et les cris des enfants c'était vraiment la fête

RENDEZ-VOUS TOUS

LE 4 JUILLET 1999.



■ La Base de loisirs

Cette année encore la fréquentation de la base a été bonne, surtout à compter du 14 juillet, par contre ternie au mois de juin et début juillet par le mauvais temps.

La baignade étant le principal bonheur des estivants, elle a connu un franc succès tant des grands que des petits.

De nouveaux jeux ont été installés pour pallier au démontage de certains ne répondant plus aux normes de sécurité.

Les pédalos très prisés, ont permis d'agréables promenades sur le grand étang.

Le mini-golf a été moins courtisé que les autres années.

Quelques groupes ont trouvé leur emplacement préféré et ont pu savourer d'agréables moments. De nombreuses familles ont apprécié de se retrouver sous le tivolì (les réservations s'effectuent en mairie).

La pêche a remporté un vif succès. Les fervents ont accroché de belles pièces. Un empoissonnement important a été effectué :

. 400 kg de carpes plus 5 grosses carpes

. 80 kg de tanches

. 25 kg de brochets

. 200 kg de gardons

Merci à l'association de la chasse qui a donné 125 kg de gardons pêchés dans son étang.

La pêche a été ouverte du 25 avril au 31 mai 1998 dans les deux étangs.

Le petit étang a été ouvert en juin,

juillet et août. Le grand étang a été ouvert les week-ends de septembre.

Un enduro pêche carliste est prévu les 17 et 18 avril 1999.

Les inscriptions seront enregistrées à la mairie à raison de 250 F par équipe de 2 pêcheurs.

C. FILLON



		Recettes	Dépenses	Résultat	
BILAN SAISON 1998 Ouverture des deux étangs du 25 avril au 31 mai Ouverture du petit étang en juin, juillet et août Ouverture du grand étang tous week-end de septembre	•Pêche	24 360.00	20 361.40	2 985.56	
	Impression des cartes		1 013.04		
	•Pédalos	12 100		12 100	
	•Mini Golf	2 970.00		2 970.00	
	•Boissons et Glaces			Glaces 8 350.16	
				Boissons 18 891.08	
			83 097.00	Total 27 241.24	55 855.76
	•Toile de tente	6 090.00			6 090.00
	•Camping	4 432.00			4 432.00
	•Personnel			72 211.48	-72 211.48
•Baignade	Analyse eau		3 112.09		
	Sable		3 207.56	-6 319.65	
	Total	133 049.00 F	127 146.81 F	5 902.19 F	



■ Les 100 ans de Madame CARRON

Madame Madeleine CARRON qui demeure chez sa fille à Poitiers a vécu de longues années à Champagné Saint-Hilaire au lieu-dit "le Logis" route de Gençay. Elle est née le 4 septembre 1898 à Issoudun. Elle est venue habiter à Champagné pour suivre son mari et est restée dans notre commune jusqu'à l'année dernière. C'est entourée de sa famille et de quelques parents et amis qu'elle a fêté ses 100 ans. L'esprit toujours vif et en bonne forme elle a sablé le champagne et raconté quelques souvenirs lointains avec humour et entrain.

Bon anniversaire et bonne année
Madame CARRON.



■ Le Repas annuel de la municipalité aux aînés

Le mercredi 21 janvier 1998, la municipalité rassemblait les personnes âgées de plus de 65 ans, autour d'une bonne table. Environ 140 personnes se sont retrouvées dans une excellente ambiance.

Les doyens : Madame CLEMENT, 94 ans, Monsieur FRADET, 91 ans et Madame GUYARD 90 ans, étaient fidèles au rendez-vous.

La visite et le colis de friandises aux aînés incapables de se déplacer sont toujours fort appréciés.



■ Notre centenaire résidant dans la commune n'est plus

La doyenne de la commune Melle LUCAS est décédée paisiblement à son domicile le 9 mai 1998.

Melle LUCAS a toujours vécu à Champagné, y compris pendant la reconstruction de sa maison qui avait brûlé lors de la bataille de Champagné le 13 août 1944.

Quelques jours auparavant, elle avait fêté sereinement ses 103 ans avec Mme le Maire, les adjoints, quelques amis et l'un des plus jeunes habitants de Champagné.

Le gîte communal qui porte son prénom "Marguerite" nous rappellera le souvenir de cette forte personnalité qui a marqué plusieurs générations d'enfants fréquentant le catéchisme.



■ Médaille de la famille Française

Le 7 juin jour de la Fête des Mères, Madame PASQUAY, a remis la médaille de famille française à 15 mams.

MÉDAILLE D'ARGENT (6 enfants)

- Mme BERTHONNEAU Denise, la Gaudière
- Mme PASQUET Paulette, la Fontenille

MÉDAILLE DE BRONZE (5 enfants)

- Mme AUDEBRAND Jacqueline, La Garenne
- Mme BEGUIER Madeleine, Fougeret
- Mme BOILLEDIEU Anne, Vieille-Monnaie
- Mme BOILLEDIEU Annie, La Garenne
- Mme BONNEAU Anne-Marie, La Vieille-Monnaie
- Mme BOUCHET Adrienne, Tampeoux
- Mme BOUTIN Marie-Louise, Vieillemonnaie
- Mme FAUGEROUX Nicole, Tampeoux



- Mme MINGOT Louise, La Garenne
- Mme PIERRON Louise, le Néda
- Mme ROGEON Marthe, Les Petites Branjardières
- Mme SABOURIN Marie-Denise, Fougeret
- Mme ROGEON Alice, la Croizette. La médaille a été remise à ses enfants.

Il s'agit d'une cérémonie très conviviale où les récipiendaires accompagnées de leur grande famille se retrouvent pour une journée de fête. C'est aussi l'occasion pour les enfants de retrouver leur jeunesse.

■ Le 13 Août 1998 : Inauguration de la Place

Ce 54^{ème} anniversaire de l'attaque du Charas restera dans les annales de Champagné. Par délibération du conseil municipal en date du 18 février 1998, il fut décidé que la place face au monument aux morts s'appellerait "Place du 13 août 1944-Bataille de Champagné".

En présence des anciens maquirds, de nombreux habitants de Champagné, de Monsieur Arnaud LEPERCQ, député, de Madame CLISSON, conseiller régional, des maires du canton, une cérémonie émouvante permit à Madame le Maire d'inaugurer cette plaque apposée sur la maison de M. et Mme ROBERT GOURDEAU (ancienne maison Blanc).

Après le dépôt de gerbes au monument et aux trois stèles, un vin d'honneur fut servi dans la cour de l'école où les enfants de la classe de M. COM-PAGNON avaient peint une fresque,

façon bande dessinée, sur la bataille de Champagné.

Un repas amical d'environ 100 personnes clôturait cette journée dans la convivialité.

Pour toutes celles et ceux qui n'ont pu être là ce 13 août voici le discours d'inauguration prononcé par Françoise PASQUAY, maire :



↳ Suite page 20

■ 13 Août 1998 : Inauguration de la Place

INAUGURATION PLACE DU 13 AOÛT 1944

- Monsieur Le Député, Conseiller Général
- Madame Le Conseiller Régional
- Messieurs Les Maires
- Messieurs Les Présidents des Associations Patriotiques
- Mesdames, Messieurs,

Comme tous les ans depuis 54 ans, nous voici réunis pour commémorer cette journée tragique du 13 août 1944.

Cette année, la cérémonie du souvenir revêt un éclat particulier car par la délibération du Conseil Municipal réuni le 18 février 1998, il a été décidé et voté de donner à cet endroit le nom de "Place du 13 août 1944 bataille de Champagné Saint Hilaire".

Cette journée lointaine maintenant est restée gravée dans la mémoire des habitants de Champagné Saint Hilaire et des maquisards qui ont livré bataille ce jour là.

Plusieurs de vos compagnons furent tués, la mairie, l'école, des maisons brûlées, la population avait subi un vrai traumatisme.

Les années ont passé, mais tous les ans vous êtes venus de plus en plus nombreux à cette manifestation du souvenir, nous apporter la preuve de votre fidélité à vos engagements d'alors qui était la résistance.

Cette plaque que nous avons découverte, va porter un autre témoignage : elle perpétuera pour les années futures le souvenir des sacrifices consentis pendant cette période sombre de notre histoire.

Il ne faut y voir là un esprit de revanche ou d'humiliation

simplement le rappel d'une journée vécue dans la douleur et dans l'espoir de retrouver une valeur essentielle de notre existence : **LA LIBERTE.**

Les enfants de Champagné lors d'un projet d'école ont découvert que leur commune avait vécu une journée historique. Avec leur instituteur, ils ont voulu retracer les événements de ce jour là, en réalisant une fresque sur le mur de l'école que je vous invite à découvrir à la fin des cérémonies.

Je vous remercie.

Le Maire

Rouquet



■ Feu d'artifice du 13 juillet



Très bonne ambiance aussi au feu d'artifice tiré par un temps frisquet. Il est vrai que l'on était au lendemain de la finale de la COUPE DU MONDE et comme beaucoup le chan-

tait encore...

"On est les plus forts"

Tard dans la nuit les lampes se sont éteintes et les poissons des étangs ont retrouvé le calme.





La Vie des Associations

■ Le Club de Football



LES MONTAGNARDS

Nos jeunes relèvent le défi

Il a fallu se résigner pour l'année 1998. Faute de joueurs, le club n'a pu engager une équipe senior.

L'avenir du football ne pouvait s'éteindre et une solution a été mise en place vers un regroupement cantonal.

Après plusieurs réunions à Gençay, Saint-Maurice, Saint-Secondin, des ententes jeunes sont réalisées :

♦ **Moins de 15 ans** : entente St Maurice - Champagné Saint Hilaire - Gençay

♦ **Moins de 13 ans** : entente Château Garnier - Champagné Saint Hilaire - Sommières

♦ **Benjamin à 7** : entente Sommières-Champagné Saint-Hilaire - Saint Secondin.

Grâce à ces ententes, 9 jeunes peuvent pratiquer le football.

Moins de 15 ans : VUZE Jean

Moins de 13 ans : BILLAUDAUD David, CORBINEAU Cédric, DAVID James, ECALLE-LETERRIER Tony, JADAULT Lucas

Benjamin à 7 : MARCHAND Yannick, POUPARD Tilan, REDIN Alexis.

Il faut remercier les parents qui se dévouent tous les samedis pour conduire nos jeunes sur le terrain pour disputer les rencontres.

C. FILLON

■ Amis Pêcheurs

Association de Pêche et de Protection du milieu aquatique "La Tanche de la Clouère" dont le siège est à la mairie de Gençay, englobe le canton de Gençay avec les rivières le Clain, la Clouère et la Belle.

Des sections ont été établies : BRION, CHAMPAGNE SAINT HILAIRE, MAGNE, SAINT MAURICE, SAINT SECONDIN, USSON.

Chaque section a élu un vice président. Pour Champagné Saint Hilaire c'est Monsieur Claude FILLON.

A Champagné Saint Hilaire, le Clain part du Moreau jusqu'à Vieillemonnaie et est classé en 2^{ème} catégorie.

Une nouveauté cette année pour la carte de pêche. Chaque pêcheur a reçu une carte d'identité halieutique avec photo.

Il a été effectué un alevinage dans les trois rivières :

- . 30 kg de goujons
- . 200 kg de tanches
- . 300 kg de gardons
- . 500 kg de truites (en deux fois)

La pêche est interdite le jour de l'alevinage en truites.

Une frayère a été créée à Vieillemonnaie et des travaux importants ont été effectués. Cet endroit sera mis en réserve de pêche. Elle alimentera en brochetons les associations de pêche pour l'alevinage.

C. FILLON



■ Tennis Club

Le tennis, c'est facile : la commune offre un court au centre du bourg. Il suffit de quelques heures d'initiation pour goûter au plaisir d'y jouer. De 7 à 77 ans on peut le pratiquer, il suffit de se trouver à deux de même valeur.

Le tennis, c'est BEAU ! sur une surface propre, de nuit s'il fait chaud, dans une tenue simple, il s'agit de réaliser de beaux gestes avec une balle et une raquette.

Le tennis, c'est EXALTANT ! en compétition ou non, on court de plus en plus vite, on frappe de plus en plus fort, on place la balle de mieux en mieux, on devient un champion, à sa mesure.

Le tennis, ce n'est PAS CHER ! à Champagné, le court est gratuit, les cours sont payés par le club, la raquette peut s'offrir à Noël, les cotisations sont modérées : 40 F pour les 15/18 ans, 100F pour les adultes.

L'équipe féminine a gagné une belle deuxième place dans sa poule à la Coupe de Printemps 98, mais les effectifs diminuent. Les jeunes sollicités ne s'inscrivent pas, celles et ceux qui ont déjà goûté au tennis ne fréquen-

tent plus le court, alors que nous sommes dans la CIVILISATION DES LOISIRS, près de la semaine de 35 heures et des grandes heures de Roland Garros, de Wimbledon, ou de Bercy....

Les Champagnais ou Champenois sont des sportifs, mais ils n'osent le montrer... Pour relancer la pratique du tennis, le Club vous propose en 1999 deux actions gracieuses :

1. le samedi 13 février, à 10 h 30, à l'abri du gymnase de Gençay, une séance d'essai pour les adultes,

2. à partir du lundi 5 avril, 10h30, sur le court de Champagné, un stage d'une semaine pour les enfants.

Ces propositions seront rappelées en temps utile.

Si certains y trouvent du plaisir, alors on pourra organiser des séances d'initiation et d'entraînement avec des perspectives possibles : le tennis-distraction, le tennis-compétition. Des renseignements peuvent être demandés aux membres du Bureau : M. Louis Vibrac, Mmes Sophie Vergnaud, Agnès Ferron, Sandrine et Em-manuelle Russeil.



La Vie des Associations

■ Le Comité des Fêtes

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 23 décembre 1997 suite à la démission de son président et de plusieurs membres :

- **Président** : Claude FILLON
- **Vice Président** : Michel CHAUVEAU
- **Trésorier** : Michel MINGOT
- **Trésorier adjoint** : Annette NADEAU
- **Secrétaire** : Annette NADEAU
- **Secrétaire adjoint** : Jean GODET
- **Membres** :
 - Claudy DESOUCHE
 - Maurice GOURDEAU
 - Thierry GOYER
 - Jean-François MORISSET
 - Jean-Yves ORION

Chaque année, le Comité des Fêtes organise la traditionnelle fête de la Saint Gervais les 13 et 14 juin 1998 avec le 51^{ème} grand prix cycliste sur le circuit de la Fontenille.

Le samedi après-midi, la course réservée aux seniors avec 38 coureurs au départ et malgré la pluie fut animée, surtout sur la fin du parcours dans le secteur de l'Épinoux.

Le dimanche, la course réservée aux minimes et cadets avec un temps plus agréable, a attiré un nombreux public tout au long du parcours, et a remporté un grand succès.

Le dimanche de nombreuses animations étaient offertes. Le matin,



la foire à la laine attira une quarantaine d'éleveurs avec environ 8 tonnes de laine qui se négociait au prix de 4,50 à 5 F.

Le vide grenier était représenté par une vingtaine d'exposants qui permettaient aux promeneurs de trouver l'objet rare.

Plusieurs manèges, auto électrique, stand de tir offraient un divertissement agréable, surtout pour les enfants. Une exposition de voitures d'occasion et d'engins de motoculture était installée

sur la place....

L'association des parents d'élèves a apporté son concours par un splendide défilé de vélos fleuris, et les enfants se sont éclatés tout l'après-midi avec le château gonflable.

Rendez-vous pour 1999 aux 19 et 20 juin.

Le Comité des fêtes organise un loto le dimanche 28 février 1999 l'après-midi.

Venez nombreux !

C. FILLON

■ A.F.N. :

Le Souvenir demeure

Dimanche 22 mars 1998, après l'office religieux, la population s'est retrouvée au monument aux morts pour commémorer la fin des combats de dix années de guerre en Afrique du Nord.

Saluons la mémoire de tous nos camarades tombés pour la France ou marqués pour la vie.

Cette page de notre histoire est tournée mais ne doit pas tomber dans l'oubli.

A l'issue de la cérémonie Mme PASQUAY a remis la médaille "titre de reconnaissance de la nation" à Raymond CHOLLET, Guy CONTENISIN, Roland MAYET, et Claude GUILLAUD.





La Vie des Associations

■ Le Merveilleux Marché de Noël



Cette association est récente, puis qu'elle a été créée en mai 1998 ; malgré son jeune âge, elle déploie force et énergie pour se faire connaître.

Le projet d'association a pour but de fédérer l'ensemble des habitants de Champagné Saint Hilaire, d'animer au cours de l'année des ateliers et de préparer tous ensemble cette fête autour de Noël.

Depuis le mois de juin, les adhérents peuvent se retrouver deux mardis par mois, au sein des ateliers qui sont encadrés par Chérifa ROSSIGNOL et Anne-Marie CHAMBON. Tout au long de ces mois passés, divers objets de travaux manuels et de décoration ont été fabriqués par tous. Dans une ambiance très conviviale, chacun a pu contribuer à la mise en place du " Merveilleux Marché de Noël ".

Les adhérents confectionnent les travaux en vue de la vente de cette fête, mais dès le mois de janvier, ils pourront " enfin travailler " pour eux. Puis nous penserons au Marché de Noël 1999.

N'hésitez pas à venir nous retrouver ou si vous désirez de plus amples renseignements, adressez-vous auprès des membres du bureau de notre association :

- **Président** Anne-Marie CHAMBON.
- **Vice-Président** Michel RUSSEIL.
- **Secrétaire** Chérifa ROSSIGNOL.
- **Secrétaire adjoint** Louis VIBRAC.
- **Trésorier** Chrystelle PAUMARD.
- **Trésorier adjoint** Valérie BILLAUDEAU.



■ Association de Chasse

Deux temps forts dans la saison de chasse :

Tout d'abord, la chasse à courre aux renards suivie par un public nombreux malgré le temps très pluvieux cette année. C'est à l'équipage du " Rallye des Bois des Chevreux " de Joussé qu'était confiée l'animation de la chasse. Cet équipage est composé de 44 petits anglo de bonne qualité chassant uniquement le renard de novembre à fin mars. La chasse a débuté au son du cor vers

10h30 avec les sept sonneurs du rallye suivie dans les brandes et les plaines par le carillon des chiens. Vers 18h30 tous les participants furent rassemblés pour la curée animée par les cors de chasse et pour le verre de l'amitié offert par l'A.C.C.A.

Enfin pour clore la saison un repas (pâté de sanglier, civet de chevreuil) préparé par les épouses des membres du bureau, rassemble environ 175 personnes dans la convivialité.

Date des manifestations de 1999

- **24 janvier 1999** : Chasse à courre aux renards
- **27 mars 1999** : Repas de la chasse
- **6 juin 1999** : Assemblée générale
- **11 septembre 1999** : Remise des cartes de chasse.





La Vie des Associations

■ Les Aînés Ruraux

Cette année, le Club des Aînés ruraux a manifesté son activité habituelle :

Quatre concours de belote et un loto. Les deux bals ont été annulés en raison du décès de notre Présidente Madame MOREAU.

Madame CLEMENT a reçu des mains de la coordinatrice Mme DELHOMME la médaille des Aînés.

Eh bien entendu, les réunions chaque jeudi après midi se sont déroulées dans un climat convivial. (Jeux de cartes, belote, tarot, rami, bridge, mas-cotte).

La journée brochettes à la base est toujours très appréciée.

Tous les trois mois, un repas amical est organisé pour souhaiter les anniversaires.

Le Club est heureux de créer et renforcer les liens amicaux, de lutter contre l'isolement et de proposer à ses membres des activités distrayantes.

Pour que cela puisse continuer, un rajeunissement des participants est nécessaire. La relève est donc souhaitée !

TEXTE DE MME BONHEUR EN HOMMAGE À MARIE-JO MOREAU

Nous étions très nombreux le 14 avril dernier en l'église de notre village lors de ton départ chère Marie-Jo. Sept mois ont passé depuis, mais ton absence pèse toujours très lourd en nos cœurs.

Nous ne t'avons connue que huit ans, mais aussitôt une affection profonde est née entre toi et nous. Te voir, te recevoir, te rencontrer était toujours l'assurance d'un moment de précieux partage qui fait grand défaut aujourd'hui.

Ton énergie, ton efficacité, ton enthousiasme pour tout ce que tu menais, dirigeais, étaient pures merveilles. Les " Amis Ruraux " en ont bénéficié et ne peuvent t'oublier, toi qui, de ton lit d'hôpital, de ta chaise longue chez ta fille continuais à te soucier des choses lancées ou en cours pour eux, et qui



me chargeais lors de mes visites avec Raymonde de les faire assurer pour toi.

Liane, notre dernière enfant, malgré le chagrin immense de ton départ, avait su trouver le courage de lire seule au micro de l'église le message d'amour qu'elle souhaitait t'offrir. Certaines personnes n'ayant pas bien entendu ses paroles, je les confie à ce bulletin.

Marie-Jo, je suis triste parce que je ne peux plus te voir, mais je sais que toi maintenant tu peux toujours être près de nous, et en plus, tu es avec Jésus.

J'ai fait beaucoup de prières pour toi et je vais en faire encore beaucoup pour toi et tes enfants et aussi tous tes amis.

Je t'aime beaucoup très fort zézette, je t'envoie de gros bisous dans le ciel.

Liane.

Mais je tiens à dire à tous que tu demeures avec nous, Chère Marie-Jo, car : ailleurs n'est jamais loin quand on aime.

■ Le Club de Gymnastique



La saison 98/99 de gymnastique Volontaire est bien commencée avec autant d'enthousiasme que les années précédentes.

Cette année nous avons de nouvelles licenciées dans notre groupe et nous aimerions vivement que d'autres nous rejoignent.

Pourquoi pas vous ?

Notre rendez vous est le lundi de 20 heures 45 à 21 h 45 à la salle des fêtes.

Les cours sont assurés par Madame Marie-Jo BONNEAU.



La Vie des Associations

■ Les Donneurs de Sang Bénévoles

L'association des D.S.B. de Champagné Saint-Hilaire a été déclarée auprès de la Sous-Préfecture le 22 décembre 1977.

Monsieur Henri DUGUE fut le premier président. Il y resta deux ans. Il fut remplacé par Monsieur Henri MORINEAU qui eut la présidence pendant 17 ans, et remplacé en décembre 96 par Yves DUGUE.

Durant ces vingt années, l'association connut des résultats dans les dons plus ou moins importants. Depuis quelques années, il y a une légère chute due au "scandale du sang et à l'ajournement des transfusés".

L'association aimerait bien avoir des nouveaux donateurs, en ce qui concerne les plasmaphères parce que ceci devient une charge de plus en plus lourde pour en trouver.

Depuis décembre 1997, le bureau se compose ainsi :

- **Président** : Yves DUGUE
- **Vice président** : Stéphane SQUINABOL
- **Secrétaire** : Nicole BONNIN
- **Secrétaire adjoint** : Josette GAGNAIRE
- **Trésorier** : Nadine ROGEON
- **Trésorier adjoint** : Paulette PASQUET
- **Membres** : Katia ARTUS, Françoise PASQUAY, Jacqueline VIBRAC, Pascal ARCOURT, Raymond CHOLLET, Robert GUYARD, Roger DESOUCHE, Robert PACCAULT, Jean-Michel POUPARD, Claudy



REDIN.

□ Les décorés sont :

Insigne argent avec étoile :

Michel AUDEBERT

Robert BONNIN

Jean-Marc CARRON

Insigne argent :

Christian CHAIGNON

Mireille CHAUCHEAU

Renée GOURDEAU

• **27 novembre** : Assemblée Générale

Les dirigeants remercient toutes les personnes qui durant ces vingt années ont fait vivre l'association.

L'association invite tous ceux et toutes celles qui veulent participer aux collectes pour un geste de solidarité.

Gilbert ROUAULT

□ Les manifestations pour l'année 1999 :

- **13 février** : Concours de Belote
- **20 mars** : Théâtre
- **29 mai** : Voyage
- **25 juillet** : Méchoui
- **17 ou 31 juillet** : Voyage

■ Les Resto du Coeur s'ouvrent à GENÇAY

Le mouvement de générosité initié par Coluche s'étend maintenant sur le sud de la Vienne.

Un centre de distribution des "Restos du Coeur" s'ouvre en effet cet hiver à l'ancienne mairie de Gençay.

Peuvent en bénéficier les personnes de tous âges et les familles qui dis-

posent d'un revenu inférieur au barème des Restos.

Les distributions se font tous les mardis à partir de 14 heures du 7 décembre 1998 à mars 1999.

Les inscriptions qui ont commencé le 24 novembre 1998 peuvent se poursuivre durant la période de distribution.





La Vie des Associations

■ Les Parents d'élèves

L'année scolaire 97-98 a été pour l'A.P.E. une année pleine d'activités.

Nous avons organisé fin 97 un arbre de Noël qui a remporté un vif succès. Des enfants ont chanté plusieurs chansons apprises en classe. La compagnie "TINTAMARRE" a présenté un spectacle de marionnettes "Roman d'amour d'une patate" devant un nombreux public.

Au mois de février, un étrange personnage est arrivé à l'école et a fait multiples bêtises. Au bout de 8 jours, nous avons attrapé et jugé ce mardi-gras puis nous l'avons brûlé en place publique. Nous avons fini la soirée en dégustant des crêpes et du cidre.

Comme l'an passé, pour la Saint-Gervais, l'A.P.E. s'est associée au comité des fêtes pour mettre à disposition des enfants un manège gonflable.

Fin juin, la fête de l'école a accueilli un nombreux public, plusieurs stands et animations avaient été mis en place. Les portes des classes étaient ouvertes à tous ceux qui voulaient voir le travail des enfants. L'après-midi s'est achevé avec l'inauguration de la fresque murale réalisée par les élèves des classes CP CE1 et leur instituteur, Monsieur COMPAGNON. Cette fresque a pour sujet la bataille de Champagné-Saint-Hilaire pendant la guerre 39-45. La municipalité a offert après l'inauguration un vin d'honneur. Un repas amical a terminé la soirée.

Pour le 15 août, l'équipe de l'A.P.E. a remporté avec brio les olympiades de



Gençay. Elle a gagné un jambon que nous avons dégusté en septembre avec les membres de l'A.P.E. et les enseignants.

Voici pour cette année l'ensemble des manifestations mais l'A.P.E. a aussi travaillé toute l'année à l'école. Nous avons mis en place un atelier bibliothèque où les parents d'élèves ont remis en état, couverts et répertoriés des livres pour la bibliothèque.

A ce sujet, nous remercions la municipalité qui a fait réparer et repeindre la salle destinée à l'installation de la future bibliothèque. Aujourd'hui, les enfants sont heureux de venir emprunter des livres. Suite à la création de la nouvelle association "le Merveilleux Marché de Noël", l'A.P.E. a créé un atelier où les mamans réalisent des objets

destinés à être vendus au marché de Noël qui aura lieu le premier week-end de décembre.

Pour 98-99, deux nouvelles manifestations viendront agrémenter celles déjà existantes :

Une soirée théâtre en septembre.

Un loto au mois d'octobre dont les bénéfices serviront à aider les enfants à partir en classes transplantées.

Je remercie tous les membres de l'A.P.E. et toutes les personnes qui nous ont aidés tout au long de cette année.

Les membres de l'Association des Parents d'élèves s'associent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 1999.

Katia ARTUS

■ Boules de Neige

Notre association créée en vue d'établir des liens avec les personnes en difficulté, de les aider à résoudre certains de leurs problèmes, de vivre des moments d'amitié dans leur solitude, a bientôt deux ans.

Nous avons comme objectif principal en 1998 de nous faire connaître. Déjà nous pouvons être satisfaits.

. 74 membres ont rejoint l'associa-

tion cette année

. Nous avons aidé 140 personnes grâce au vestiaire, aux meubles, à la literie.

. Le groupe folklorique de Buxerolles nous a choisi pour notre action et nous a offert son spectacle. Nous avons passé un bon après-midi. Grâce à cette recette nous pourrions offrir un beau Noël aux enfants.

. L'APEF, Association nationale qui aide les enfants des familles en difficulté, nous offre 20 jouets et des bonbons pour Noël.

Nos activités se sont développées cette année 1998 :

. 2 voyages cet été, dans le Périgord et à la Rochelle ont ravi petits et grands ;

. Une douzaine d'enfants dans qua-

de l'aide aux devoirs ;

Trois de nos membres entreprennent à Poitiers une formation en vue d'aider certains adultes à reprendre contact avec la lecture et l'écriture ;

Nous débuterons les ateliers cuisine en janvier. Nous avons du matériel neuf grâce à une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales. Nous allons inviter les mamans à venir échanger leurs recettes, leurs astuces et à faire des repas équilibrés à petits prix.

Notre vestiaire est très fréquenté et bien renouvelé. Si vos enfants partent en classe de neige, nous avons peut être ce qu'il vous manque.

Vous qui avez un peu de temps disponible, venez rejoindre notre équipe dynamique. Vous qui avez besoin d'un peu d'aide et d'amitié, venez nous rencontrer.

Quelques renseignements pratiques :

Notre adresse et celle du vestiaire ouvert les jeudis après-midi :

Rue de la Cure à Sommières (en face de l'ancienne pharmacie)



- **Présidente** : J. VIBRAC, Champagné Limes 05.49.37.30.30
 - **Vice président** : M. RIGOULAY Sommières 05.49.87.07.87
 - **Secrétaire** : M. BARRET Champagné 05.49.37.32.41
 - **Trésorier** : M. TEXEREAU Sommières 05.49.87.93.79
- Pour tout renseignement** : Sœur Marie-Louise Sommières la Cure 05.49.87.74.06

■ Communauté Locale de Champagné St Hilaire

Chers Amis,
Comme chaque année, nous avons le plaisir de nous adresser à vous dans le bulletin municipal.

La Communauté Locale de Champagné mise en place par notre évêque Monseigneur Albert ROUET atteindra trois années de présence en avril prochain. A cette époque des élections libres auront lieu dans les diverses communautés du Val des Sources (secteur de Gençay) pour nommer des responsables, à nouveau pour trois ans.

Les personnes déjà en place seront rééligibles pour trois nouvelles années, d'autres personnes pourront elles aussi être élues, étant donné que ce sont les gens de la Communauté Locale qui décident. Durant cette année, à sa demande, Mme Michèle Dufour qui habite désormais à Poitiers a été remplacée aux finances paroissiales par Mme Germaine Soulas de Mauny.

Nous remercions madame Dufour pour toute l'aide efficace dont elle a fait preuve pendant plusieurs années.

Merci également à Madame Antoinette Beurel, pour l'aide qu'elle a apportée dans le déroulement des lotos, et notamment pour celui du 8 novembre dernier. Pour diverses raisons, elle aussi ne peut plus assurer ce service. Les enfants de CE2, CM1, CM2 et de classe de 6° catéchisées, se rassemblent au rythme établi chaque année scolaire,

autour des catéchistes sur place à Champagné. Une fois par mois il y a un rassemblement par année concernée, de tous les enfants catéchisés du secteur à Gençay.

Cette année, a vu également, le 13 septembre, l'ordination diaconale par Monseigneur Rouet, en l'église de Saint Maurice la Clouère de Jean François Blot en présence d'une foule considérable, parmi laquelle de nombreux jeunes. Nous apprécions la présence de Jean François parmi nous, il animera désormais souvent nos assemblées de prières et accompagnera l'abbé Michel lors des messes de secteur, rappelons que le diaconat est la nomination avant la prêtrise.

Bienvenue aussi dans notre communauté à Michel Chambragne, séminariste à Poitiers, lui aussi placé au secteur du Val des Sources dans le cadre de sa formation.

Cette année il y a eu à Champagné du 1er novembre 1997 au 1er novembre 1998 :

- 5 baptêmes, concernant des enfants nés sur la commune ou de parents ayant habité Champagné,
- 1 mariage,
- 15 sépultures.

La communauté locale se veut attentive à la vie des personnes, et solidaire encore plus dans les moments difficiles.

Cette année nous avons ouvert l'église en été ; nous pensons renouveler cette expérience les années à venir. Ce serait du 1er juillet au 15 septembre tous les jours de la semaine de 15 à 17 heures. Cela permettra d'aérer l'édifice, et une présence d'accueil discrète sera assurée. Qu'il nous soit permis de remercier toutes celles et ceux qui donnent, soit pour la mission de l'Eglise (denier du Culte), soit des denrées, des dons, ou de leur temps pour que de petites fêtes (loto, concours de belote) soient réussies.

Vous adressant à toutes et à tous l'assurance de notre considération, nous vous offrons nos meilleurs vœux pour 1999.

**L'équipe pastorale de Champagné,
Le Délégué
François BLAUDEAU**



■ Historique des Clochers de l'Eglise Saint-Gervais/Saint-Protais

De Champagné Saint-Hilaire

Le clocher comporte 3 cloches, toutes en service actuellement. La plus ancienne aurait été baptisée en 1728 sous Louis XV et se prénomme "GERVAISE" avec pour parrain **Louis de MARCONNAY** et dame **Geneviève Colombe de MARCONNAY** pour marraine.

Il faut attendre le 17 avril 1898 pour le baptême des deux autres cloches. Voici les faits relatés par la semaine religieuse de l'époque.

("Journal officiel de l'Evêché") :

"La bénédiction a été présidée par **M. l'Abbé CHABANT**, archiprêtre de Civray, heureux de remplir cette sainte fonction dans une paroisse administrée depuis neuf ans, par un prêtre de grand zèle, son condisciple et ami **M. l'Abbé GIRAULT**.

Une foule considérable s'était rendue à cette gracieuse et tranchante fête. Avant la bénédiction des deux cloches, fruit des cotisations empressées et généreuses des provisions, **M. le Chanoine ROSIERE** prononce un pieux et d'éloquent discours, dans lequel, en termes pleins d'onction et de fraîcheur, il a exposé les harmonies de la cloche dans le monde, son ministère au milieu de nous, son association à toutes les phases de notre vie de chrétiens.

Les parrains et marraines des deux baptisées, œuvres d'**Emile VAUTHIER**, fondateur à Saint EMILION étaient **Henri MALAPERT** et **Marie Louise PAIN**, **Maurice BOURGOIN** et **Marie Stéphanie RICAUME**".

Le jour du baptême de ces deux cloches, il y eut une grande fête avec feu d'artifice et le bourg fut illuminé par près de 400 lanternes vénitiennes.

La petite cloche (Louise) fut cassée le 8 mai 1945 lors des importantes sonneries annonçant la fin de la guerre et l'armistice.

Elle fut remplacée en 1970 à la fin d'une souscription publique complétée par la commune.

Cette cloche, montée sans cérémonie ne serait pas baptisée (donc pas bénite). Elle porte les inscriptions suivantes : "Je remplace ma sœur cassée en 1945 et qu'elle chante ou qu'elle pleure, ma voix toujours prie."

D'après les renseignements recueillis par
F. BLAUDEAU et **J.P. CHAMBON**

■ Cinq Oeuvres d'Art

LES VITRAUX DE L'ÉGLISE

Que le portail roman de l'église soit classé "Monument Historique", aucun Champenois ne l'ignore. Ceux qui veulent faire construire dans un rayon de cinq cents mètres, en connaissent les contraintes...

Mais qui a pris conscience que cinq des treize vitraux de notre église constituent un ensemble artistique original et digne du plus grand intérêt ? Pourtant, quand la verrière du chœur, irradiée par le soleil matinal, resplendit de l'éclat des trois couleurs primaires, personne ne peut se garder d'une émotion agréable, même si la signification des personnages qui accompagnent le Christ, debout devant sa croix, n'est pas évidente.

"... les nombreux petits éléments de couleur vivante (...), mosaïque de tons intenses (...) donnent une impression de doux éblouissement..." ainsi Paul Valéry parlait-il des vitraux de Chartres. Sachons, comme lui, apprécier dans ceux de Champagné l'art et la technique que l'artiste a mis au service de la mission spirituelle et sacrée de l'église, ainsi que la volonté du prêtre et de ses fidèles qui ont doté leur paroisse d'aussi beaux vitraux.



Un vitrail de Louis MAZETIER destiné à la chapelle des Dominicaines de Blagnac

LA VOLONTÉ DE L'ABBÉ GIRET

L'Abbé Giret desservait la paroisse de Champagné depuis 8 ans quand, l'été 1946, il s'est mis en tête de remplacer les vitraux. La mémoire excellente de Mme Clément se souvient que celui du chœur, représentant les jumeaux protecteurs Gervais et Protais était très endommagé, peut-être cassé par des projectiles. Mais ce qu'il sera prévu d'effectuer, c'est de garnir de vitraux à scènes les verrières du portail, du chœur, les trois de la nef côté nord et de simples vitraux les deux ouvertures sud. Des kermesses seront organisées pour faire face aux dépenses.

Il faudra quatre ans presque pour que le projet aboutisse. Ce n'est en effet qu'en juin 1950 que Mr René Bombard de Gençay effectuera la pose des vitraux de la nef et des deux meurtrières.

Une première tranche comportant la pose des vitraux de St Hilaire et du Christ glorieux avant eu lieu en mars 1948. Le tout coûta 309 351 francs dont 294 359 allèrent à l'artiste et le reste aux différents artisans. Mr Marcel Pasquet percevait 400 F pour l'installation de l'échafaudage, R Armand Monjoin, maréchal ferrant, fournissait des barres de fer pour 1 700 F, Mr Bombard facturait 3 journées de travail à 700 F.

Les trente lettres que l'artiste envoya à l'Abbé Giret expliquent les raisons de cette longue opération et révèlent au moins une fois, que le curé de Champagné était impatient... et savait le faire savoir, rudement.

LOUIS MAZETIER ; CRÉATEUR DE VITRAUX

L'artiste, c'est Mr Louis Mazetier. L'Abbé Giret qui était en quête d'une "bonne maison de vitraux" auprès de ses confrères de la Chapelle Saint Laurent (79), d'Amberre (86), de Faye l'Abbesse (79) se laissa convaincre par les éloges de ce dernier. "Mr Louis Mazetier, maître verrier à Ste Fraigne par Aigre - Charente (...) est vraiment un artiste de première catégorie (...) vous aurez du travail sérieux comme solidité, et du point de vue artistique c'est d'une qualité rare, hors-concours même..."

Qui était donc cet artiste si bien recommandé ? Mr Yves-Jean Riou,

Directeur du service Régional de la DRAC prépare justement un ouvrage sur Louis Mazetier. Il a eu l'extrême amabilité de donner quelques repères biographiques.

Sa naissance à St Michel de l'Herm (85) dans l'année 1889 ne le voue guère à une carrière d'artiste religieux car sa famille était laïque et le jeune Louis sort de l'Ecole Normale de la Roche sur Yon comme instituteur et, peut-être franc-maçon. Mais il poursuit ses études à l'Ecole des Beaux Arts de Nantes et obtient une bourse qui le conduit à l'Ecole Nationale et Spéciale des Beaux Arts de Paris. C'est la tuberculose qui va l'orienter vers l'art du vitrail. Entre 1914/1920 il rencontre dans un sanatorium suisse sa première femme et le fils de Gaudin, grand verrier parisien. Louis Mazetier devient donc après la guerre cartonnier dans la maison du 6, rue de la Grande Chaumière : il crée le dessin des vitraux pour une quarantaine d'églises de l'Aisne, durement touchées par la première guerre mondiale.

Il multiplie ses compétences - mosaïques, peintures, fresques - et se dégage peu à peu des Ets Gaudin. Il atteint le sommet de sa gloire en 1937 : il est le meilleur des 12 artistes mis en concours pour les verrières hautes de Notre Dame de Paris. Ce premier vitrail qu'il réalise lui-même - carton et fabrication - est exposé au Pavillon Pontifical de l'Exposition Universelle de 1937.

Durant la seconde guerre mondiale il quitte la région parisienne et travaille dans l'ouest, à Angers, en Vendée, dans les Deux-Sèvres. Sans le sou, il répond aux offres du curé de Ste Fraigne qui veut des fresques dans son église. Il est hébergé, perd sa femme en 1944 et c'est un artiste expérimenté mais meurtri et déjà âgé de 57 ans qui accepte le 14 octobre 1946 de travailler pour l'Abbé Giret.

LES DIFFICULTÉS DE LA TÂCHE

La tâche va donc durer près de quatre ans. A la lettre un peu vive du commanditaire, Louis Mazetier répond le 23 février 1948 avec modération "... votre excuse est de ne pas être au

↳ Suite page 30

■ Cinq Oeuvres d' Art

↳ Début page 29

courant des difficultés que j'ai eues" et plus loin : "eh bien cher monsieur le Curé, si vous saviez les luttes que j'ai menées pour arriver au but, vous n'en reviendriez pas !"

Les effets de la guerre se font sentir largement jusqu'en 1948. Les matériaux du verrier (verre, colorants, plomb - sont difficiles à trouver, leur transport est cher, leur prix augmente comme le reste. Difficile aussi en province de trouver un ouvrier verrier capable de réaliser les projets d'un maître exigeant. Il en cherche même un dans le camp de prisonniers allemands d'Angoulême, mais sans résultat.

En effet, Louis Mazetier est l'inventeur du verre cassé serti dans le ciment, mis à Champagné il ne veut employer que du verre antique : un verre coloré dans la masse, à la cuisson, dans les tons qui ne doivent ni assombrir ni trop illuminer l'église, et assemblé avec du plomb.

Les vitraux, d'abord conçus à Ste Fraigne, sont réalisés à Blaynac, près de Toulouse où l'artiste est lancé à l'époque dans une grande œuvre de verrier au couvent des sœurs dominicaines.

Son remariage n'apporte peut-être pas de retard à son œuvre, en revanche l'exposition des artistes méridionaux va ajourner la livraison. Oui ! les vitraux de la nef de Champagné Saint Hilaire sont à l'honneur, avec ceux de Blaynac, à Toulouse et sur la Dépêche du Midi du 4 avril 1950 qui écrit : *"Et voici des vitraux de Louis Mazetier, d'une magnifique luminosité, certains pleins d'audace, où l'auteur ne semble être guidé que par la richesse de la Kaléidoscopie ; d'autres figuratifs selon les rites religieux, tous d'un bel éclat ; c'est une rénovation dans cet art !"*

Le vitrail représentant l'Aveugle Né, sert même d'illustration à l'article, mais le journaliste s'est trompé dans son attribution.

LA BEAUTE DES VITRAUX

O

œuvre d'artiste, les vitraux de

notre église sont une œuvre unique. Cela fait leur prix. D'un artiste original, c'est encore mieux ! *"Luminosité, éclat, multiples couleurs, novation"* dit le journaliste toulousain. *"des œuvres fortes"*, ajoute Mr Yves-Jean Riou, jamais fades car Louis Mazetier - qui s'est représenté avec ses grosses lunettes au bas du vitrail de l'Aveugle Né - avait une personnalité ferme et trempée dans la Bible et l'Histoire de l'art. Pas de couleurs délavées comme chez ses confrères. Il renoue avec les coloris intenses du Moyen Age. Mais son style de dessin est ouvert aux inventions du 20ème siècle. Les formes humaines se géométrisent, un peu comme dans le cubisme ; les lignes verticales serrées sont soulignées à la Buffet ; la calligraphie participe à la décoration comme dans le surréalisme.

Et ne peut-on pas voir, sur la verrière du chœur, dans le guerrier gisant en armure, percé par la lance, les bras démesurément allongés, des similitudes avec Guernica de Picasso ?

Car ce qui est peut-être le plus grand intérêt de ces vitraux, c'est qu'ils forment un accord parfait entre l'état d'esprit de l'artiste, malade, veuf, mais en cours de remariage ; l'ambiance de l'après guerre encore frappée par l'horreur, mais prête à explorer des voies nouvelles de la paix, et la mission éternelle de l'Eglise : consoler et fournir des raisons d'espérer dans l'Amour divin.

Le christ ressuscité devant sa croix, le pardon à Madeleine la pécheresse, la guérison de l'Aveugle-né, la résurrection du fils de la Veuve, St Hilaire évangéliste et évêque du Poitou, adversaire de l'hérésie arienne... quelle unité dans ces références chrétiennes ! Aux dérèglements, à la souffrance, au Mal succèdent la joie, la réconciliation ou le bonheur.

Le message est clair : ayez confiance en Dieu, il est Amour et l'Amour est Lumière. C'est la grande verrière du chœur qui illustre de la manière la

plus grandiose cet encouragement. Elle fait 3,14 m de haut, c'est dire si le Christ est d'une taille supérieure à celle des hommes. Il est bicolore : sa gauche est rouge comme le sang et la douleur, sa droite est jaune, jaune comme la lumière et la joie. C'est un homme jeune, dont les traits du visage sont estompés par la clarté, et élancé, athlétique comme les héros modernes du cinéma. Sa divine bienveillance guide sa main droite tendue vers l'un des personnages secondaires, une mortelle en train de filer la laine (?), surmontée d'une vierge, placée à la droite du Fils et la face penchée dans une attitude protectrice. Derrière le Christ, une sorte de dragon (monstre) crachant un cercle de fumée, auquel répond l'auréole de St Georges, déhanché et terrassant le dragon (soldat) renversé à terre.

La mission rédemptrice du Christ est suggérée par le sommet de la croix derrière lequel le demi-cercle hérissé de triangles blancs dessine à la fois l'auréole et les rayons du soleil levant. Les mots en latin, épousant la forme de l'ogive, écrits en jaune sur fond rouge, traduisent le sens de cette scène : espérons ! L'Amour et la puissance de Dieu ont raison de la douleur et du Mal.

Conclusion

L'église, notre monument vieux de huit siècles, plusieurs fois mutilée, rénovée, ragaillardie, arbore donc des "regards" jeunes et modernes, parfaitement adaptés à sa mission.

Sachons fréquenter ces œuvres d'art, pas forcément pour des raisons religieuses, mais pour profiter de leur effet bénéfique, voire thérapeutique... Elles élèvent nos esprits au-dessus des préoccupations quotidiennes, présentent des images belles et statiques à la différence de celles de la télé et mettent en relation ceux qui en ont été les artisans et les générations qui se succèdent dans la commune.

■ Champagné Saint Hilaire en 1914 et des menus d'époques

Selon les archives départementales à cette époque, le canton de Gençay comprenait comme actuellement dix communes et 12.045 habitants

Quelle était la plus grosse commune du canton ? Champagné avec 1.701 habitants contre 1.205 à Gençay.

Il y avait des foires le 1^{er} lundi de mars, d'avril et de septembre et le 19 juin ainsi qu'une assemblée le lundi de Pâques.

Le Conseil Municipal était ainsi composé :

- **Maire** : M. GOUGE Anatole
- **Adjoint** : M. DEBENEST Léon
- **Conseillers** :
MM. GOURDEAU Louis, MAUPETTT Louis, SAINTURAT Célestin, BOBIN Louis, FILLON Antoine, DEGUSSEAU Baptiste, LUCAS Théophile, BIBAULT Clément, NICOULLAUD Alexandre, ARGENTON Amédée, MILLET Pierre, MOREAU Célestin, COURRIER Abel, NICOULLAUD Jean

Soit 16 membres

- **Secrétaire de mairie** : BENOT Anatole
- **Garde Champêtre et Afficheur Municipal** : GUIRAULT Jean
- **Receveur ruraliste** : BONNIN Louis
- **Curé** : M. FOUQUET
- **Instituteurs** : M. BENOIT Anatole Adjoint : M. MARQUET
- **Institutrices** :
Melles OCTAVIE, PARHAZARD Adjointe : Mme BAUDET
- **Receveuse des postes** :
Melle DEMARTHOU
- **Sages-femmes** : Mmes GUYOT et PAILLET

Voici enfin la très longue liste des artisans et commer-

çants, on notera pour l'anecdote que le cordonnier était en même temps coiffeur.

- **Agriculteurs** : Chauvineau, Debenest, Melle Houillot, Sainturat Ch., Gauvreau, Dugue Jean.
- **Aubergistes** : Argenton, Joubert, Porcheron Louis, Guillé Xavier, Pineau, Baranger, Moreau, Bonnin J.B., Gatelier, François.
- **Marchand de vin** : Bobin Fils
- **Marchand de bois** : Robin, Debenest
- **Boulangers** : Bellot Georges, Bonnin Edouard
- **Boucher** : Pineau André
- **Bourrelier** : Joubert Firmin
- **Charcutiers** : Pineau, Cheminade,
- **Charrons** : Rousseau, Courrier F.
- **Charpentiers** : Paillet, Faity, Ferron
- **Cordonniers** : Courrier JB, Deroche Delphin

- **Coiffeurs** : François, Deroche Delphin
- **Cafés** : Courrier, Pasquier
- **Cordier** : Millé Joseph
- **Epiciers** : Pasquier, Chollet, Porcheron, Blanc, Bonnin, Barnager, Joubert
- **Fermier du Haras** :
Elevage de veaux : Boutineau
- **Directeur du haras** : Cardillon
- **Marchands de grains** : Courrier Abel, Bobin Louis fils, Nicoullaud
- **Hôtels** : Moreau Célestin, Pineau André, Bonnin
- **Jardinier** : Nicoullaud
- **Fabricant de semelles de sabots** :
Fouché
- **Maréchaux ferrants** : Lucquiaud, Orlu Gaston, Ferré, Moreau
- **Mécanicien** : Sandillon
- **Minotiers** : Delaporte, Brillant
- **Menuisiers** : Paillet Jules, Moineau Louis, Guillé X, Saivet, Sainturat
- **Merciers** : Bonnin, Chollet Louis, Baranger
- **Quincailliers** : Joubert, Porcheron
- **Serrurier** : Migon
- **Rouennerie** : Lucas
- **Sabotier** : Nicoullaud Désiré
- **Tailleur d'habits** : François, Moreau JB
- **Tonneliers** : Paillet, Guillé, Saivet, Moineau
- **Entrepreneur de travaux publics** : Bouchet
- **Productions** : Fourrages, légumes, châtaignes
- **Société de tir l'Amicale** :
- Président : Benoît
- Secrétaire : Moreau
- Trésorier : Courrier

Voici des noms qui rappelleront peut être des souvenirs ou des histoires vécues aux champenois de plus de 60 ans.



... et le jour du mariage



Déjeuner du 22 Novembre 1909

HORS-D'ŒUVRE
Loubine sauce Mousseline
Pommes de terre à la Boër
Côtes d'Agneau Cresson
Filet de Bœuf Portugaise
Poulets au blanc
Jambon d'York
Salade
LÉGUMES
DESSERTS
Crème au Caramel
Gâteaux variés
VINS
Saint-Emilion — Anjou
Café — Liqueurs



Dîner du 22 Novembre 1909

Potage aux Perles
Bouchées à la Royale
Saumon sauce Génoise
Perdreaux à la Farmière
Chevreuil sauce Pierrade
Dinde truffée
Salade
Asperges sauce Hollandaise
DESSERTS
Glaces Vanille — Gâteaux variés
VINS
Saint-Emilion — Anjou
Champagne

la langouste ne devait pas être chère !

R. M.

Menu

Déjeuner du 9 Octobre 1911

Consommé au Vermicel
Langouste sauce Hollandaise
Galantine de Volaille à la Gelée
Longe de Veau à la Brassanne
Filet de Bœuf Mongias
Petits Pois à l'Anglaise
Poulet sauté Archiduc
Desserts variés
Corbeilles de Fruits
Vins fins
Café

MENU

Déjeuner du 30 Septembre 1919

HORS-D'ŒUVRE
Langouste Parisienne
ENTRÉES
Vol-au-Vent Princesse
Veau braisé Jardinière
Filet de Bœuf sauce Périgieux
Poularde Royale
Perdreaux rôtis sur Canapé
Salsifis frits
ENTREMETS
Soufflé Casteinau
DESSERT
Cornet glacé
Pâtisserie Française
Fruits divers
VINS FINS
Anjou, Bordeaux, Bourguell
Champagne frappé
Café — Liqueurs



■ Un peu de patois Qui qu'ô veut dire ça

A, al : elle

A'c : avec

Accoter : soutenir en appuyant, étayer

Barrer : fermer une porte à clef

Bé, bè, ben : bien

Beurdouiller : branler, remuer

Boulotte : lucarne

Bourlo : n.m. : repas qui clôture les grands travaux du plein air : vendanges, moissons, fenaison. Se dit aussi pour désigner tout autre repas réunissant les participants à un repas de clôture d'un travail collectif, même s'il s'agit d'une occupation non-agricole (sens moderne),

Buffer : souffler, reprendre son souffle

Charde : chanvre

Chouse : chose

Citron : n. m, 1° citrouille, 2° grande scie

Couvrailles : fin des travaux d'ensemencement.

Dau, daus : du, des

Dindale (à grande dindale) : à toute vitesse

Drolière : fille

E : elle, elles

Ebouiller : écraser

Enoiser : décortiquer les noix

Epanouiller : égrener

Erondes : ronces

Garouil : maïs

Goule : gueule

Graule : nf, corbeau, corneille.

Grêle : tamis

Grous : gros

I : pron. pers. 1° Je, 2° nous.

Ieuivre : lièvre

Joli (faire joli) : se mettre en colère, s'emporter.

Li : lui

Luma : n.m., escargot

Meniant : menaient

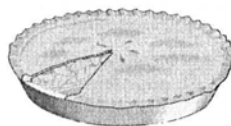
Merlèche : femelle du merle

Métive : f., moisson

Mouiller : pleuvoir

O : pron. Neutre (o va : ça va).

Si nous parlions dessert



Recette de La Grimolle



- . 8 cuillères à soupe de farine
- . 6 cuillères à soupe de sucre en poudre
- . 2 cuillères à soupe de crème fraîche

INGRÉDIENTS

- . 1 œuf entier
- . 1 verre ½ de lait
- . 3 ou 4 pommes selon la grosseur.



RÉALISATION

- . Les couper en dés, puis mélanger le tout.
- . Verser dans le moule préalablement beurré et fariné.
- . Cuisson à four moyen, 40 à 45 mn environ
- . A la sortie du four, répandre 1 sachet de sucre vanillé sur la grimolle encore chaude.



■ La légende de Boule de Neige

Ah, bé, y avait un bonhomme à Champagné là, mais lui, il était pas du pays. Vous en avez jamais entendu parler ? Il habitait à côté de chez la mère Bellot, qui est morte.

L'était un Charentais, tout le monde lui faisait des farces. L'était bien placé pour recevoir des farces, parce que le tenait café, l'était coiffeur en même temps, l'était même tailleur. Alors l'avait toutes les occasions pour recevoir du monde.

Une fois, des gars-là lui avaient fait un cadeau. L'avait enveloppé.... L'avaient fait un gros paquet, gros comme la boîte du violon là. Le l'avait ouvert, l'avait trouvé deux petits vairons dedans.

Une autre fois, comme le tenait un café, y en avait qui lui avaient commandé du vin blanc. Alors dans la bouteille, sans que le s'en aperçoive, le y en avaient mis un vairon.

Mais, Boule, ils l'appelaient toujours Boule, eh, Boule tu mets de l'eau dans ton vin !

Oh, pourquoi ça ?

Mais y a un vairon dedans !

L'attrape la bouteille de vin, la met dans l'évier, le retourne la remplir.

Ah, au moins dans celui-là, y a pas d'eau !

L'avait pas plutôt posé la bouteille sur la table, le s'est retourné, les autres ont encore mis un vairon.

Eh Boule, eh ben, tu vois ben qu'y a de l'eau dans ta barrique !

Les gars ont plié bagages et en vitesse.

Une autre fois – le récoltait un peu de vin, parce que l'avait une vigne au carrefour de la route du Courault et de la route

de Romagne, là. Elle était toute entourée de chemins. Alors le récoltait du vin. Une fois, le vin s'était troublé, le s'était boulé. Ils lui avaient fait entendre que pour l'éclaircir, fallait que le fasse faire une flûte pas trop grosse pour passer dans la bonde, au boulanger. Justement le boulanger était là, et l'était ben d'accord à faire la flûte. Quand la flûte a été faite, le boulanger la lui a apportée. Mon Boule-de-Neige, ren de plus pressé ! Les autres ont persisté pour que le la mette dans son vin tout de suite, ben sûr ! Et puis le lui ont dit qu'o fallait la laisser au moins une demi-heure, pour éclaircir le vin, puis après qu'o fallait la retirer. Oui, mais les gars ont plié bagages, l'ont pas attendu que le la retire. Avant de partir ils avaient mis une pancarte sur la porte :

. Ici on mange du miget à toute heure !

(Le miget est une soupe au vin et au pain qui se consomme très frais pendant la saison chaude et les périodes de grands travaux).

Le jour de son mariage, il faisait sauter les bouquets sur les maisons. Défunt mon père se trouvait à Champagné, l'était lui qu'avait raconté ça. Ol'tait comme d'habitude, y avait des bouquets de fleurs de chaque côté de la route où devait passer la mariée. Boule-de-Neigne suivait derrière. Au lieu de mettre des sous (à l'intention des jeunes qui avaient préparé les bouquets) le prenait les bouquets, le regardait si la maison était haute :

. Montera-t-y çui-là ? Parce que c'était un Charentais, l'avait l'accent charentais :

. Montera-t-y çui-là ?

Le lançait les bouquets à la cime de les maisons !

. Oh les femmes du bourg :

. Oh... ol est pour faire honneur à la mariée :...

. Oh, Bon Dieu de garce, elle en mérite bien des honneurs, elle en mérite bien des honneurs !

C'était pour faire honneur à la mariée, le faisait pas honneur à la mariée...

Une autre fois, le lui avait été fait un autre tour qui dépassait les limites quand même. L'avait une cheminée, comme là et l'était tout seul, l'était veuf dans le moment. Alors l'avait une cafetière qu'était toujours au feu. Mais le devait pas changer, enlever le marc de café tous les jours.

Une fois ils lui avaient mis une queue de goret dedans. Et puis lui, le prenait son café là-dessus. Les autres l'avaient surveillé,

oh... au moins pendant trois semaines un mois. Le café devait avoir du goût quand même à la fin !

Le plus fort ol'tait encore quand sa femme est morte. Elle t'ait malade, y avait déjà un moment qu'elle t'ait malade. Puis y avait son voisin, le gendre de la mère Bello, Guinot, qui le connaissait ben. L'était boulanger. L'avait été le trouver, puis le s'étaient mis à jouer à la brisque, aux cartes, à la brisque, tous deux. Puis en jouant, de temps en temps :

.Eh, Boule, la mère Boule, qui qu'elle raconte ?

.Oh petit, elle dort, elle dort, y a-t-y longtemps que j'ai été si tranquille !

Le se sont remis à jouer ! Puis un moment après :

.Eh, Boule, la mère Boule, qui qu'elle raconte ?

.Oh, petit, elle dort, elle dort, y a-t-y longtemps que j'ai été si tranquille !

Alors le se sont remis à jouer. Puis, un moment après :

.Eh, Boule, la mère Boule, qui qu'elle raconte ?

.Oh, petit, elle dort, elle dort, y a-t-y longtemps que j'ai été si tranquille !

L'autre a ren dit, l'a continué de jouer aux cartes, puis le s'est en allé un moment après. S'en va chez lui, l'avait pas été question de la mère Boule plus que ça. Elle dormait.

L'était pas plutôt sorti, l'entend sonner le glas. Le demande à un gars qui passait là :

. Qui qu'est mort ?

. Ta voisine !

. Ma voisine ?

. La mère Boule-de-Neige !

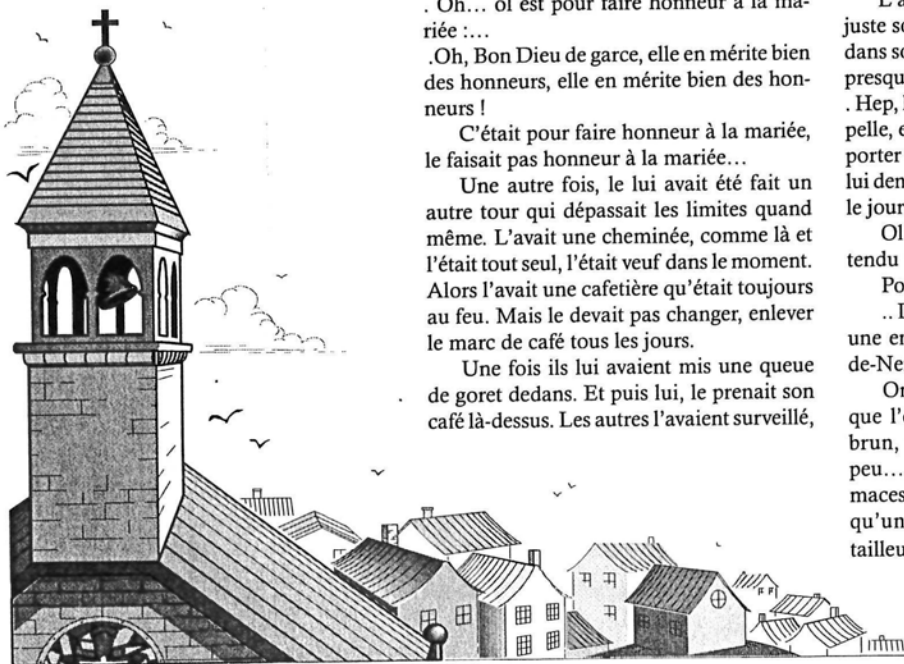
L'autre dit : "Ca ol est pas mal !" L'était juste sorti de chez lui. Il retourne chez lui, dans son jardin et le se met à jardiner. Mais presque aussitôt, par-dessus le mur :

. Hep, hep ! mon Boule-de-Neigne, qui l'appelle, eh, petit tu viendras ben m'aider à en porter un quartier toujours ! (C'est-à-dire il lui demandait d'être l'un des quatre porteurs le jour des obsèques. Sic !).

Ol est arrivé ça ! Vous l'avez jamais entendu dire à Champagné ?

Pourquoi l'appelait-on Boule-de-Neige ? .. D'abord l'était très brun. Le s'était mis une enseigne à son café : "Le café Boule-de-Neige"

On l'appelait Boule-de-Neige, surtout que l'était noir comme la suie là. L'était brun, vous savez, comme les arabes, un peu... Il était hors concours pour les grimaces. Pour faire les grimaces, fallait pas qu'un autre s'y essaye. L'était coiffeur, tailleur puis cabaretier !





■ Calendrier des Fêtes 1998/1999

JANVIER

- Mercredi 6 Don du Sang.
- Samedi 9 Belote des Aînés.
- Mercredi 20 Repas communal des Aînés.
- Samedi 23 Brioches des Donneurs de Sang.
- Dimanche 24 Chasse à Courtes.
- Dimanche 31 Loto de la Gymnastique.

FÉVRIER

- Samedi 13 Belote des Donneurs de Sang.
- Dimanche 28 Loto du Comité des Fêtes.

MARS

- Vendredi 5 Belote des Aînés.
- Mercredi 17 Don de sang et Plasma.
- Samedi 20 Théâtre des Donneurs de Sang.
- Dimanche 21 Banquet AFN.
- Samedi 27 Repts des Chasseurs.

AVRIL

- Vendredi 2 et samedi 3
..... Théâtre Lieu de Vie Bois Brault.
- Dimanche 11 Loto des Aînés.
- Samedi 17 Dimanche 18 Enduro Carpiète.

MAI

- Dimanche 2 Bal du Maguet Aînés.
- Samedi 29 Voyage des Donneurs de Sang.
- Dimanche 30 Remise de la médaille française.

JUIN

- Dimanche 6 Ass. Générale de la Chasse.
- Samedi 19 et dimanche 20 Saint Gervais.
- Jeudi 24 Repas annuel du Club des Aînés.



- Dimanche 27 Enduro Équité St-Jilacre.
- Samedi 13 ou dimanche 27 Fêtes des écoles.

JUILLET

- Dimanche 4 Randonnée Pédestre.
- Mardi 13 Feu d'artifice.
- Samedi 17 ou 31 Voyage des Donneurs de Sang.
- Dimanche 25 Méchoui des Donneurs de Sang.
- Mercredi 28 Don de Sang et Plasma.
- Dimanche 31 Voyage des D.S.B.

AOUT

- Vendredi 13 Commémoration des Combats de 1944.
- Jeudi 26 Belote des Aînés.

SEPTEMBRE

- Samedi 11 Vente des cartes de chasse.
- Samedi 25 Théâtre APL.

OCTOBRE

- Samedi 9 Bal des AFN.
- Dimanche 17 Bal des Vendanges Aînés Ruraux.
- Jeudi 21 Don du sang.
- Samedi 23 Loto APE.

NOVEMBRE

- Dimanche 14 Loto paroissial.
- Samedi 17 Assemblée Générale des DSB.

DÉCEMBRE

- Jeudi 9 Assemblée générale des Aînés.
- Samedi 4 et dimanche 5 Marché de Noël.
- Samedi 18 Arbre de Noël de l'école.
- Vendredi 31 Grande Soirée Fin de siècle.





**Ont participé à la réalisation
du bulletin**



Rédaction : Françoise PASQUAY, Annette NADEAU, Claude FILLON, Olivier PIN, Aline GOURDEAU, Jacques DION, Louis VIBRAC, Claude et Faulette GUELLAUD, Jean-Pierre CLAMBON, Jacqueline BONLIEUR et les Présidents d'Association.

Secrétariat : Crystèle PAUMARD, Anne BOTLEDIEU

Reprographie : Vitrans-Services Publics.

Périodicité : Un numéro en janvier.

Bulletin Municipal de Champagné Saint-Hilaire



Mairie : 05.49.37.30.91